

# *In Par@disum*

Pleurer ses morts dans la société post-moderne : deuil, image et réseaux sociaux.

## **Table des matières**

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Première partie : l'émergence de nouvelles pratiques funéraires</b>	<b>4</b>
Chapitre 1 : Quels sont les usages sur les réseaux sociaux ?	4
Au moment du décès : problématique de l'annonce	7
Dans les jours, les semaines et les mois qui suivent : commémoration du défunt	9
Un an et plus après le décès : la routine calendaire	10
Chapitre 2 : Un prolongement plutôt qu'une rupture	11
Annoncer le décès : une affaire économique, sociale et politique	11
Les rituels de deuil : abandon progressif des normes et des dogmatismes	14
Chapitre 3 : Usages numériques et déplacement du sacré	16
<b>Deuxième partie : entre l'intime et le public, quels enjeux pour les images ?</b>	<b>20</b>
Chapitre 4 : Un mort, différentes expériences, différentes images	20
La mort domestique : photographie intime et surréaliste au sein du cercle des proches	20
Fait divers et drame collectif : dépassement du cadre intime, image sensationnelle, récupération politique	22
La mort d'une personnalité : image publique, icône et standards sociaux	25
Chapitre 5 : Recréer le mort par le texte et l'image	27
Chapitre 6 : Vivant, mort, présent, absent : comment choisit-on de représenter le défunt ?	30
<b>Troisième partie : quel avenir pour ces images dans l'espace numérique ?</b>	<b>36</b>
Chapitre 7 : Mort numérique et droit à l'oubli	36
Chapitre 8 : Le cimetière virtuel	40
<b>Conclusion</b>	<b>43</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>46</b>
<b>Annexes</b>	<b>52</b>

## Introduction

« La vie est bien trop courte pour l'arrêter à 21 ans, je te promets cousine que pour toi je ferai tout, je me battrais de la même façon que toi, tu étais une fille pleine de joie, qui donner tout son amour à ses amis, sa famille, tu te battais pour ceux qui t'entourait maintenant à nous de nous battre pour te faire briller...

La vie a enlever une partie de toi cette nuit à nos vies mais l'amour que nous te portons ne cessera de briller au dessus de nos têtes et Ça jusqu'au paradis...

Prends soin de ceux qui sont en haut et n'oublies jamais quoiqu'il arrive on est jamais bien loin. »

**Message posté le 22 juin 2015<sup>1</sup>**

« 6 ans..

Tu me manques, Papa. »

**Message posté le 6 juin 2014**

« Et si un jour je te manque, rappelle-toi combien j'ai pu t'aimer, toute la confiance que j'ai pu te donner, combien de sourires je t'ai fait. Rappelle-toi de chacune de mes erreurs, de tous mes plus gros défauts.

Rappelle-toi de ce qu'on a fait ensemble et ne m'oublie pas. »

Je t'aime chérie

**Message posté le 24 juin 2015**

« Dans 6 jour sa fera 1 ans que tu est parti

1 ans que je me pose mille et une question .

Et dire que à quel que jour près sa fait 10 ans que mémé et parti .

Ses dur sen vous bizou volent

Vous serai toujours dans mes pensées »

**Message posté le 14 février 2018**

Si vous êtes détenteur d'un compte Facebook, vous avez peut-être déjà vécu cette expérience : vous scrollez machinalement votre fil d'actualités et soudain, entre les vidéos informatives, les mêmes, les lolcats et les derniers contenus partagés par vos amis, une publication vous interpelle. Un texte, plus ou moins long et parfois accompagné d'une photo. Ça a été posté par un ami. Les premières lignes vous suffisent pour comprendre l'insupportable qui se cache derrière les mots : quelqu'un n'est plus. Peut-être étiez-vous assez proche du défunt. Peut-être n'était-il qu'une vague connaissance parmi d'autres dans votre liste d'amis. Peut-être même vous était-il inconnu et que la seule chose qui vous relie, c'est cet ami commun.

Quoi qu'il en soit, vous vous arrêtez sur ce message et un indescriptible sentiment vous envahit. Il faut bien reconnaître que la situation est étrange. Après tout, sur nos réseaux sociaux, c'est la vie qui règne

---

<sup>1</sup> Les messages suivants sont des retranscriptions littérales de textes d'hommages trouvés sur Facebook

en maître. L'écrasante majorité des usagers a entre 18 et 44 ans<sup>2</sup>, tranche d'âges qui ne laisse pas présager de l'imminence d'un décès, dans une société où la durée de vie tend à s'allonger.

Pourtant, entre 200 000 et 1,78 millions<sup>3</sup> d'utilisateurs de la plateforme meurent chaque année –l'écart considérable des extrêmes de la fourchette est explicable par les méthodes de calcul critiquables des acteurs de l'enquête statistique –. Des centaines, des milliers de défunts laissent derrière eux des réseaux de proches qui doivent composer avec la disparition.

En effet, depuis le Paléolithique inférieur, le genre *Homo* s'occupe de ses morts et tente de ramener de l'ordre dans la vie avec les rituels propres à sa communauté. Pendant des millénaires, ces rites se sont exprimés dans l'espace physique et tangible que certains nomment abusivement « la vie réelle ».

Mais depuis que l'accès à Internet et surtout aux réseaux sociaux s'est généralisé pour plus de la moitié des êtres humains<sup>4</sup>, nous avons observé l'apparition de nouveaux espaces, numériques et intangibles. Nous y avons prolongé nos pratiques sociales, élaboré de nouvelles façons de socialiser, de communiquer avec nos proches en abolissant quasiment la frontière de l'éloignement physique. Bien que ces espaces nouveau-nés soient accompagnés de quelques règles d'usage, ils sont vierges de codes et de rites pour englober la plus grande communauté possible.

Ainsi, quand la mort y survient, les endeuillés se retrouvent face à une friche. Comment agir et réguler socialement la perte dans un espace dépourvu de rites et d'outils symboliques ? Oui, nous composons avec la disparition de nos proches depuis longtemps, mais c'est la première fois que nous devons le faire sur un espace « vide » et pourtant si peuplé.

Les proches doivent bricoler, inventer les rites qui leur permettront d'appriivoiser la mort autant que de la refuser<sup>5</sup>. Ils doivent également faire face à la question de l'héritage numérique du disparu : difficile en effet de déterminer un héritier, d'obtenir les accès aux comptes, de décider de l'avenir de toutes ces données. Marie-My Senilhe, UX Designer chez InMemori, me raconte l'anecdote suivante au cours d'une entrevue :

« J'ai aidé une dame à retrouver les accès des comptes Facebook, Gmail, LinkedIn... de son fils décédé. Elle n'était émotionnellement pas capable de gérer des questions aussi complexes, alors j'ai appelé à sa place les entreprises. À chaque fois, je tombais sur des interlocuteurs désarmés qui ne pouvaient pas m'apporter de réponse ou qui ne savaient pas à quel supérieur transmettre ma demande. Ils étaient

---

<sup>2</sup> « Facebook : utilisateurs par âge et sexe dans le monde 2019 »

*Statista*, [s.d.]. URL : <https://fr.statista.com/statistiques/574791/facebook-repartition-mondiale-par-age/>.

<sup>3</sup> « Trois morts par minute sur Facebook? »,

*Slate.fr*, 18 janvier 2011. URL : <http://www.slate.fr/lien/32873/morts-Facebook-minute>.

<sup>4</sup> « L'usage d'Internet dans le monde en cinq chiffres »,

*Les Echos*, 9 février 2019. URL : <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/lusage-dinternet-dans-le-monde-en-cinq-chiffres-963228>. « Sur les 7,7 milliards d'humains sur Terre en 2019, 5,1 milliards possèdent un téléphone mobile et 4,4 milliards utilisent Internet (soit 57 % d'entre eux) »

<sup>5</sup> MARTIN JULIER-COSTES, *Socio-anthropologie des socialisations funéraires juvéniles et du vécu intime du deuil*, thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Pascal Hintermeyer, université de Strasbourg, École doctorale 519 : Sciences de l'Homme et des Sociétés, Strasbourg, 2010.

souvent gênés et terriblement maladroits. Et puis il y a eu cette personne qui m'a dit sans aucune délicatesse qu'il fallait une ordonnance du juge pour que les codes du compte soient transmis. C'est incroyablement long et pénible pour les familles ! Il faut faire la démarche au tribunal, attendre des semaines dans l'espoir d'obtenir ce papier, et le juge peut aussi choisir de ne pas le délivrer ! C'est le seul cas en France où l'on refuse à la famille l'accès aux traces laissées par le défunt<sup>6</sup>. »

Elle confirme ainsi certains constats que j'avais faits *a priori* : nos réseaux sociaux, et la plupart des sites que nous visitons, n'ont pas de thanatosensitivité. Ce néologisme décrit, dans le contexte de l'ergonomie informatique, une conception centrée sur l'utilisateur qui prend en compte la mortalité, la fin de vie et la mort.

De plus, une troisième difficulté apparaît : l'augmentation potentielle des deuils compliqués. M<sup>mes</sup> Marie-My Senilhe de l'entreprise InMemori et Vanessa Lalo, psychologue clinicienne spécialisée dans les pratiques numériques, ont toutes deux relevé cet état de fait. En effet, selon Freud, au cours du parcours normal de deuil nous réalisons progressivement que l'objet aimé n'existe plus et nous retirons la libido des liens qui nous retiennent à cet objet, afin de revenir parmi les vivants<sup>7</sup>.

Pour parvenir à ce retrait des liens affectifs, il est parfois bon de s'éloigner des traces laissées par le disparu. Mais les réseaux sociaux sont simples d'usage et d'accès, de sorte qu'il est possible d'avoir à portée de main un inventaire complet des photos d'un être cher. Cette facilité, couplée à des mécanismes d'économie de l'attention, nous inciterait à revenir sur ces réseaux, à revoir encore et encore ces images. J'insiste cependant : c'est un risque potentiel à prendre en compte mais il n'est pas prouvé. À l'heure actuelle nous manquons encore de recul et de sources concrètes pour affirmer que la présence en ligne de nos défunts augmente les pathologies liées à la perte d'un être cher.

En tant que designer, comprendre les pratiques de deuil sur ces espaces « virtuels » et les remettre en perspective de traditions plus anciennes me paraît une étape incontournable pour concevoir avec le plus de justesse les outils numériques de demain. Je me propose ainsi d'apporter un éclairage sur la façon dont les individus ayant perdu un proche subissent – en tant qu'endeuillés – ou prennent une part active – en tant que deuilleur – dans les pratiques funéraires qui se développent à l'heure actuelle.

## **Première partie : l'émergence de nouvelles pratiques funéraires**

### Chapitre 1

#### Quels sont les usages sur les réseaux sociaux ?

*Relevé des pratiques émergentes depuis la généralisation du web dans les foyers*

---

<sup>6</sup> Entretien avec Marie-My Senilhe, décembre 2019

<sup>7</sup> Sigmund FREUD, *Deuil et mélancolie*, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2011, p. 783.

Au début de mon enquête, j'ai arpenté plusieurs réseaux sociaux en étant connectée à mon compte personnel, en quête de manifestations du deuil sur diverses plateformes. J'ai tout d'abord observé les comptes de certains de mes amis, qui avaient directement subi une perte, puis j'ai tapé dans la barre de recherche des mots-clés tels que « mort », « décès », « souvenir », « en mémoire de... ». De ces observations de cas particuliers, j'ai tenté d'inventorier les différentes pratiques de deuil que l'on pouvait y trouver. Je tiens à souligner ici que ma démarche, bien que consciencieuse, reste empirique. En effet, mon corpus est restreint, d'une part à cause d'un manque de données statistiques et de l'autre du fait des algorithmes des réseaux sociaux, qui manipulent la visibilité de certains contenus selon le trafic qu'ils génèrent et le profil de l'individu qui les consulte. Ainsi, mon travail ne saurait être exhaustif et montrer à lui seul la variété des expressions du deuil qui prennent place sur internet. J'aborderai différents réseaux sociaux au cours de cette étude, mais mon objet principal sera Facebook. C'est, à l'heure actuelle, un réseau suffisamment « vieux » pour avoir les usages les plus développés. Les phénomènes qui se dégagent du processus de deuil sont ainsi plus marqués et plus facilement étudiables.

Avant toute chose, je tiens à faire un bref point d'explication sur ce qu'est le deuil. Bien qu'il soit complexe et possède une infinité d'expressions différentes, il est possible de le décortiquer en trois types d'expériences que l'endeuillé traverse. Le deuil est ainsi une expérience subjective<sup>8</sup> : elle se vit en soi, d'une manière qui ne pourrait être partagée avec les autres et qui variera en fonction de chaque individu. C'est également une expérience objectivable<sup>9</sup> puisqu'elle suscite des manifestations qui peuvent être perçues et potentiellement étudiées. Les rites funéraires en sont l'exemple le plus évident. Enfin, le deuil est une expérience psychique<sup>10</sup> au cours de laquelle les endeuillés doivent intérioriser la disparition de leur proche, réaliser qu'il n'est plus parmi eux en tant que vivant et lui définir une nouvelle place en tant qu'individu défunt.

Ces expériences évoluent dans le temps après la mort. Les rites funéraires rendent ce constat particulièrement remarquable, puisqu'ils suivent un calendrier spécifique variable en fonction de la culture dans laquelle ils sont observés.

Le deuil est ainsi une expérience temporelle, dont la durée est déterminée de façon collective et/ou individuelle. La dimension collective est très marquée dans les sociétés traditionnelles, où tout le monde se plie aux mêmes rites, selon la même temporalité, car la mort d'un individu est un danger pour le groupe entier. Le mort doit être séparé des vivants le plus tôt possible et l'âme doit impérativement quitter le corps afin d'éviter qu'elle ne reste parmi les vivants et les hante, les

---

<sup>8</sup> Association francophone pour les Soins oncologiques de Support, *Le Deuil. Référentiels inter-régionaux en soin oncologique de support*, [s.l.], [s.d.], URL : [https://www.afsos.org/wp-content/uploads/2019/04/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-Deuil-AFSOS-VF\\_compressed.pdf](https://www.afsos.org/wp-content/uploads/2019/04/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-Deuil-AFSOS-VF_compressed.pdf).

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*

empêchant ainsi de continuer leur vie. De nombreux rites permettent ainsi d'acter cette séparation entre les vivants et les morts dès le décès. Au Zaïre et dans certaines parties de l'Allemagne, on trouve – ou trouait – le toit de la maison du défunt pour que l'âme puisse s'échapper<sup>11</sup>. Cependant, ces rituels n'étaient parfois pas suffisants pour épargner les endeuillés de certains deuils compliqués. J'ai ainsi relevé plusieurs mythes mettant les vivants en garde contre un attachement trop vif au disparu et à la non-acceptation de son état de défunt. Dans le Japon médiéval, le Yōkai *Hone Onna* était ainsi décrit comme une femme très belle revenue d'entre les morts à cause de l'amour puissant qu'elle portait à son époux. Le mari endeuillé la verrait chaque nuit, telle qu'elle était de son vivant et serait incapable de percevoir sa vraie forme : un cadavre putréfié. Chaque nuit, il serait visité par sa défunte épouse, la laissant se nourrir de son énergie vitale et dépérissant jusqu'à mourir à son tour. Ces contes au but préventif montre bien le soin apporté au deuil de chaque individu par l'ensemble de la société. Dans notre modèle occidental actuel où l'individu prime sur le collectif, nous observons davantage une gestion subjective de son deuil dans tous ses aspects, y compris sa temporalité.

Les réseaux sociaux poussent à l'interrogation, car ils donnent une impression d'atemporalité, par la persistance des contenus et la facilité d'accès à des souvenirs anciens. Il est possible de commenter un statut des semaines après qu'il a été posté ou de supprimer une publication ancienne de son fil ou encore de la remettre en avant des années après sa mise en ligne.

Pourtant, les usages des proches qui s'expriment sur ces plateformes suivent une logique circonscrite dans le temps. J'ai distingué plusieurs cas de figure, qui vont influencer la façon dont les proches pourront interagir avec leur mort mais également comment le mort va pouvoir interagir avec ses proches.

Dans le premier cas, la mort n'est pas signalée au réseau social. Facebook continuera alors de considérer le disparu comme un usager vivant. Il pourra donc être trouvé par un utilisateur du réseau, avec ou sans « amis communs ». En fonction des réglages de confidentialité du défunt, son contenu sera plus ou moins accessible à ceux qui le rechercheraient. De même, il pourra encore apparaître dans les suggestions d'amis et Facebook continuera de rappeler ses anniversaires et les souvenirs en commun avec ses proches. C'est apparemment la situation de la plupart des comptes sur le réseau social, ce que l'on peut expliquer par une ignorance de l'option « mémorialisation » proposée par Facebook ou bien parce que les détenteurs du certificat de décès – preuve à fournir pour l'obtenir – ne savent pas utiliser la plateforme ou encore parce que personne ne souhaite entamer la procédure. Le réseau social impose aux endeuillés, via ses algorithmes, la présence de celui qui n'est plus et peut causer un certain mal-être. Ainsi il n'est pas rare que certains décident de se retirer de la liste d'amis du défunt pour limiter les interactions inopportunes.

« Je me rappelle, c'était il y a quelques années, j'avais une connaissance sur Facebook qui était décédée.

---

<sup>11</sup> Chapitre intitulé « La mort et le devenir du corps », dans Frédéric Lenoir et Jean-Philippe de Tonnac (dir.), *La Mort et l'Immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004.

Et puis un jour, j'ouvre mon appli et je vois qu'elle m'a envoyé une demande de vie sur Candy Crush ! J'étais choquée, je me suis demandée pourquoi je ne l'avais pas supprimée de ma liste d'amis. Et puis c'était tellement ironique qu'une personne morte me fasse une demande de vie<sup>12</sup>»

Dans le second cas, la mort de l'utilisateur est signalée au réseau social et la gestion de sa page échoit à un contact légataire qu'il avait désigné de son vivant. C'est le compte de commémoration. Les publications apparentes du vivant de la personne ne peuvent pas être supprimées et un nouvel espace sera créé sur la page, où les endeuillés pourront déposer leurs hommages. Un compte de commémoration n'est pas accessible par des personnes qui n'étaient pas « amies » avec le défunt de son vivant. Il n'apparaît plus dans les suggestions de contact et les algorithmes de Facebook cessent d'envoyer des notifications de souvenirs en rapport avec lui. Le contact légataire peut, si le défunt en avait donné l'autorisation, archiver sur un ordinateur les contenus produits tout au long de sa vie sur le réseau social. Le légataire peut aussi faire le choix de supprimer tout bonnement et simplement le compte. Cependant, pour que ces actions soient mises en place, il faut que le défunt ait désigné lui-même le contact, ce qui n'est pas toujours le cas. Cela expliquerait pourquoi seulement 5% des pages Facebook sont transformées en comptes de commémoration<sup>13</sup>.

Ainsi, lorsque la famille a signalé le décès mais qu'il n'existe pas de contact légataire, Facebook active un algorithme qui permet d'éviter les apparitions inopportunes du défunt lorsque ses proches sont sur le réseau. De cette façon, les endeuillés seraient davantage préservés, le temps qu'ils décident ou non de supprimer le compte. Cependant, il n'est actuellement pas possible de savoir si le déclenchement de l'algorithme est immédiat ni sur quels critères il se fonde pour déterminer les contenus à censurer ou pas. Sur Instagram, appartenant à Facebook, les procédures et options disponibles sont sensiblement les mêmes alors que sur Twitter, une seule voie s'ouvre en cas de décès : la suppression du compte. Quant à LinkedIn, il n'existe à ce jour aucun moyen de signaler à la plateforme un compte décédé. Marie-My Senilhe souligne, au cours de notre discussion, combien cette absence de prise en charge d'un compte de défunt peut être problématique.

« Je connais quelqu'un qui a perdu son père. Ils avaient tous les deux des comptes LinkedIn. Eh bien, de temps en temps il reçoit des rappels et des mails qui lui suggèrent de se connecter avec le compte de son père. C'est très difficile à vivre<sup>14</sup>. »

### **Au moment du décès : problématique de l'annonce**

En parallèle de ces questionnements sur l'avenir du compte, il faut annoncer le décès. Comme dans

---

<sup>12</sup> Entretien avec Vanessa Lalo, décembre 2019.

<sup>13</sup> « Principaux résultats du programme ENEID Éternités numériques (ANR Sociétés innovantes, 2013-2018) », [s.d.], URL : <http://eneid.univ-paris3.fr/node/46>, consulté le 17 décembre 2019.

<sup>14</sup> Entretien avec Marie-My Senilhe, décembre 2019.

l'espace physique, c'est un processus qui intervient le jour-même ou le lendemain de la disparition. Les utilisateurs peuvent s'y prendre de différentes manières. La façon la plus simple et la plus directe consiste à poster, sur le mur de la page du défunt, un message signalant son décès. Ainsi, tous les « amis » du disparu auront directement accès à l'information, y compris ceux que le messager ne connaissait pas. C'est une solution confortable qui est souvent invoquée par les proches pour justifier de leur emploi des réseaux sociaux après un décès : il est beaucoup plus simple de rédiger un unique message visible par tous plutôt que de contacter les gens uns par uns, surtout dans une période de choc et d'abattement. Rien n'interdit pour autant d'envoyer des messages privés à la liste de contacts entière du défunt, c'est un cas de figure qui existe même si ses proportions sont moindres.

Un endeuillé peut également poster un statut sur son propre compte afin de signaler sa perte aux autres et leur permettre d'agir en conséquence. Ce peut être un texte, une photo ou les deux réunis. Le message prend très souvent la forme d'un discours d'hommage mais qui sert également de faire-part de décès.

Je vais prendre appui sur un exemple concret (voir figure 1). Remarquons qu'en plus de la double fonction du message, il y a un double destinataire. L'endeuillé s'adresse à la défunte (« je », « tu », « toi », « te ») mais également aux lecteurs qui apprendront, à travers ce message personnel, des qualités de la disparue (« tu étais une fille pleine de joie »). Ces lecteurs qui semblent exclus par l'usage du discours direct sont en fait inclus par des pronoms et diverses allocutions (« ceux qui t'entourait », « nous », « on », « amis », « famille »). Contrairement à un faire-part traditionnel, le style est spontané et sans fard. Les tournures d'usage (« Nous avons le regret d'annoncer... » etc) sont abandonnées au profit d'un discours imparfait. Les fautes d'orthographe sont fréquentes (« la vie a enlever », « n'oublies »...) ainsi que les répétitions. L'auteur se livre aux autres spontanément, dans un langage auquel ils sont habitués, ce qui atténue la solennité du faire-part. Ils pourront par la suite s'exprimer dans l'espace commentaire de la publication, en écrivant à leur tour leur peine, leur pensée pour la disparue ou leur soutien. Un espace pluriel se forme, dont la fonction est simultanément annonciatrice, commémorative et consolatrice.

Enfin, il est possible de ne rien faire ou, en tout cas, de ne pas verbaliser. Nous pouvons tout à fait décider, pour des raisons qui nous sont propres, de ne pas exprimer la perte que l'on vit ou bien de passer uniquement par l'image – voire l'image non figurative, la métaphore – plutôt que par le texte.

On notera quelquefois le changement de photo de profil pour un symbolique carré noir, sans autre information. Cette façon d'agir peut opposer l'endeuillé à l'incompréhension des autres. Il est possible alors que différents amis aient des réactions qui peuvent être perçues comme intrusives (interrogations formulées parfois directement dans l'espace commentaire de la photo de profil) ou des attitudes conflictuelles parce qu'ils n'ont pas la même façon d'exprimer leur deuil. Un endeuillé peut ainsi voir apparaître sur son mur des messages de condoléances d'autres proches qu'il n'a pas désirés. Ces messages, s'ils sont postés dans l'espace public que représente le mur Facebook, peuvent ainsi être

accessibles par d'autres contacts qui n'étaient pas au courant de sa perte.

### **Dans les jours, les semaines et les mois qui suivent : la commémoration du défunt**

Une fois que la mort est signalée, j'ai souvent constaté la création d'un groupe Facebook souvent nommé « en souvenir de... » ou « en mémoire de... ». Cet espace, accessible sur invitation ou à la demande, est destiné aux proches et souvent administré par un membre de la famille. Il permet aux endeuillés de déposer leurs hommages, discuter entre eux à propos du disparu, être au courant de la date et du lieu des obsèques. Cet espace relève le plus souvent d'un bricolage des proches pour pallier l'impossibilité d'accéder à une page de commémoration. Il concentre les messages dans un endroit bien délimité, qui n'est ni la page du défunt ni les pages des endeuillés. Il y a une volonté de privatiser l'espace, de ne le réserver qu'à la communauté qui est touchée par la perte. Cependant, les paramètres de confidentialité des groupes ne sont parfois pas toujours bien compris et le contenu de messages souvent très personnels peuvent être accessibles au public. J'ai ainsi vu, au cours de mes recherches, de nombreux groupes Facebook d'endeuillés dont les paramètres étaient réglés sur « public », ce qui m'a donné accès à l'entièreté des publications. Si cet état de fait m'a permis d'augmenter considérablement mon corpus d'étude, il pose la question de l'utilisation qui peut être faite de messages et photographies intimes aussi aisément récupérables par des inconnus.

Cependant, des pages peuvent être créées et rendues publiques à dessein par l'entourage d'un défunt. C'est un cas de figure le plus fréquent lorsque la disparition est tragique et qu'elle touche une communauté étendue. Les contenus ne sont plus seulement commémoratifs mais expriment aussi l'indignation du public. Le cas de la page « Hommage À Maelys » (voir fig. 2), victime de Nordahl Lelandais permet d'illustrer le phénomène. Le total des abonnés est de 5 008. À l'échelle des autres pages d'hommage qui vont de quelques dizaines à quelques centaines d'abonnés c'est un chiffre conséquent. Les contenus publiés se scindent en deux typologies : des textes, images et vidéos d'hommages telles qu'elles pourraient être présentées dans un cadre privé et des contenus connexes à la mort de la petite fille : partage d'articles sur le procès de l'assassin, pétitions pour des punitions judiciaires plus sévères à l'encontre des criminels, pédophiles et violeurs. La page use également de sa notoriété pour relayer des avis de recherches d'enfants et d'adolescents.

Comme la page est très active, elle concentre autour d'elle une constellation d'autres pages et groupes auxquels elle n'est pas forcément rattachée mais que Facebook juge pertinent de rapprocher. Ainsi, on trouvera dans les suggestions de pages connexes le blog personnel « Rétablir la peine de mort pour Nordahl Lelandais » alors que la personne administrant la page appelle régulièrement à ne pas évoquer le nom de l'assassin ni de la peine de mort dans les commentaires.

Plusieurs discours se superposent ainsi, au sein de la page commémorative. Celui du (ou de la) titulaire de la page qui poste la majorité du contenu, anime les débats, répond aux questions et modère

les propos les plus extrêmes ; celui des membres, qui interagissent autour du contenu posté sur la page dans l'espace commentaires et celui d'autres locuteurs présents sur la plateforme, qui s'expriment sur des sujets connexes. Ces derniers ne sont pas présents directement, ni de leur propre chef. C'est le réseau social qui les positionne dans l'espace de la page consultée en fonction de leur appartenance à la même communauté thématique et à leur visibilité médiatique<sup>15</sup>. Si les discours des membres peuvent être modérés grâce à des outils spécifiques – supprimer un commentaire, rendre un utilisateur muet, bannir un utilisateur de la page... – ce n'est pas le cas du réseau social qui mettra en lumière d'autres sphères d'opinions qui peuvent, comme dans notre exemple, aller à l'encontre de l'esprit de la page consultée. Une partie du contenu échappe ainsi aux administrateurs et peut être problématique car elle suggère une affiliation dans sa présentation et dans le vocabulaire employé – « pages connexes », « suggestions », « vous avez aimé ..... , vous pourriez aussi aimer ..... » – alors que les discours véhiculés peuvent être opposés.

### **Un an et plus après le décès : la routine calendaire**

Après un certain temps, le groupe Facebook ou la page commémorative continuent d'accueillir des textes et des images le plus souvent aux dates anniversaires de la vie du défunt. Les endeuillés peuvent coupler cette pratique d'hommage à un post sur leur propre mur ou directement sur celui du disparu. Les dates significatives peuvent être objectives et compréhensibles par tous : les anniversaires de naissance et de mort, Noël, la Toussaint... Mais également plus subjectives et propres à la relation individuelle qui liait le défunt et l'endeuillé : l'anniversaire d'une mise en couple, d'une journée particulière qui a laissé un excellent souvenir. Parfois même, des endeuillés partagent du contenu proposé par Facebook qui leur signale l'anniversaire d'un événement qu'ils ont vécu avec le défunt. Ce cas précis me permet de nuancer le postulat que j'avais annoncé plus haut : certes l'apparition et le rappel inopportun de nos souvenirs avec le défunt peuvent être source de blessure mais ils peuvent également apporter du réconfort, un certain temps après la disparition.

Quant au cas de la page publique, un espace militant et actif s'est développé au fil du temps. Cependant, l'intérêt du public semble diminuer au fur et à mesure que l'événement s'éloigne. Comme l'actualité liée au meurtre de la petite Maëlys est encore brûlante, je m'appuierai cette fois-ci sur la page « En hommage à Maéva » une adolescente de 13 ans décédée en 2014 dans un accident de manège. Forte de 2 100 abonnés, la page a suivi le même modèle d'évolution que celle de Maëlys – contenus commémoratifs, contenus revendicatifs autour de la sécurité dans les fêtes-foraines, relai d'autres victimes d'accidents du même genre, etc –. À la date du décès de l'adolescente et dans l'année suivante, une publication de la page comptait 65 réactions en moyenne soit 3,1% du nombre total d'abonnés. En 2019, on compte entre 23 et 35 réactions par post soit entre 1,1% et 1,6% des

---

<sup>15</sup> Baptiste KOTRAS, *La voix du web, nouveaux régimes de l'opinion sur internet*, Paris, Seuil, coll. « La République des Idées », 2018.

abonnés. À titre de comparaison, la page de Maëlys totalise aujourd'hui environ 600 réactions moyennes par publication soit 10% du total des abonnés. L'affaire ayant été beaucoup plus relayée que celle de Maéva, on peut donc relever un lien de causalité entre l'intérêt sur les réseaux sociaux et l'intérêt médiatique.

Plus leur usage se répand et plus l'inscription des morts sur les réseaux sociaux devient incontournable. Les cas évoqués dans cette partie font écho aux mots de Martin Julier-Costes :

« À l'image d'une tombe dans un cimetière, la page internet permet d'individualiser une mort tout en se servant d'un support collectif, signe d'une préoccupation de la part des amis de marquer au sein du groupe des pairs cette mort tout en l'adressant potentiellement à un collectif qui les dépasse. [...] La mort inscrite sur internet sert à regrouper les vivants et recréer des liens entre eux, rappelant ainsi l'un des grands rôles de la mort, celle d'unifier les survivants<sup>16</sup>. »

Les pages Facebook, avec la diversité de supports d'expression qu'elles acceptent, semblent en passe de devenir le nouvel outil pour se regrouper et rendre hommage à ses morts grâce au texte, à l'image fixe ou vidéo, alors que dans l'espace physique, le deuil semblerait moins visible et plus silencieux. Alors que l'on pourrait attendre une certaine anarchie sur ces médiums vierges de conventions sociales – autour de la question du deuil –, il s'avère que les deuilés agissent en réalité selon des schémas précis qu'il est possible d'étudier.

## Chapitre 2

### Un prolongement plutôt qu'une rupture

*Mise en perspective des nouveaux usages avec les traditions de deuil occidentales depuis le XVIIIe siècle*

Nous avons ainsi un espace social neuf dont les usagers s'approprient les fonctionnalités et les détournent pour créer de nouvelles façons de traiter leurs morts. Il serait tentant de penser que nous sommes témoins d'une révolution de nos pratiques de deuil. Pourtant, ce à quoi nous assistons actuellement est moins de l'ordre de l'inédit que du prolongement logique d'une certaine tradition funéraire occidentale.

### **Annoncer le décès : une affaire économique, sociale et politique**

L'annonce d'un décès dans notre société occidentale est, nous allons le voir, intimement liée à l'histoire de l'imprimerie. Avant sa généralisation, l'annonce était faite par le biais d'un crieur public<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> Martin JULIER-COSTES, *op. cit.* (note 4).

<sup>17</sup> Arina MAKAROVA, « La fonction sociale de la rubrique nécrologique », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 113-121

ordonné par le pouvoir en place. La mort était déclarée comme n'importe quel autre événement d'importance et touchait l'entourage de manière géographique – le périmètre couvert par la voix du crieur –. Après l'invention de l'imprimerie, l'annonce orale est augmentée d'affiches qui peuvent être collées sur les murs et rendent la nouvelle accessible plus longtemps et à n'importe quelle heure de la journée. Cependant leur production reste chère et donc réservée aux notables.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le perfectionnement des techniques d'impression permet l'apparition des premiers journaux, destinés aux petites annonces. Les questions relatives à la vie quotidienne sont ainsi séparées des affaires d'État. C'est le cas des *Affiches de Paris*, devenues *Annonces, affiches et avis divers* à partir de 1750. L'ouvrage de moins de 10 pages se terminait par le cours du change et les avis de décès (voir figure 3).

Le périmètre de l'annonce s'élargit : le voisinage n'est plus le seul à être informé, les lecteurs du journal répartis partout en ville prennent ainsi connaissance de la mort des autres abonnés. Ceux-ci sont listés sur la même page, évoqués en peu de ligne et déterminés par leur fonction dans la société. Il n'est cependant pas fait mention du lieu et du jour des funérailles. Ce médium reste cher : l'abonnement annuel s'élève à 24 livres. À titre de comparaison, le salaire journalier moyen d'un ouvrier sur la même période est d'environ 26 sous soit une livre<sup>18</sup>. Les familles les plus aisées, ont recours à l'impression de billets pour annoncer l'enterrement (voir figure 4) et dans la quinzaine suivant le décès, de cartes plus travaillées destinées à ceux qui n'étaient pas présents lors de la cérémonie. L'annonce du défunt est publique – crieurs et affiches – mais sa commémoration est privée – enterrement sur invitation.)

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les morts qui n'avaient leurs places que dans les journaux de petites annonces bénéficient progressivement d'encarts spécialisés dans les quotidiens politiques. Au début du siècle, les défunts sont hiérarchisés selon leur ordre d'importance dans la société. Les faire-part continuent d'être envoyés mais ils sont toujours une dépense considérable (achat de papier, paiement des facteurs et de l'imprimeur). Annoncer son mort de manière économique devient argument de vente et plusieurs journaux s'en servent d'ailleurs pour faire leur publicité. Arina Marakova relève ainsi un encart de *La Presse* : « Économie. Rapidité. Publicité. L'impression et la distribution des billets ayant pour objet une invitation de se rendre à convoi des personnes décédées sont un soin pénible, une dépense et une perte de temps. Deux lignes ne coûtant que 2 francs remises jusqu'à huit heures du soir au bureau de *La Presse* rempliront le même but plus économiquement et plus rapidement<sup>19</sup>. »

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, seule l'annonce du décès était imprimée dans le journal. Cent ans plus tard, on y ajoute les indications concernant le lieu et le jour de la cérémonie. La distinction entre la

---

<sup>18</sup> Denis MORSA, « Salaire et salariat dans les économies préindustrielles (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Quelques considérations critiques », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 65, n<sup>o</sup> 4, 1987, p. 751-784.

<sup>19</sup> Arina MAKAROVA, « La fonction sociale ... », art. cité.

commémoration publique et l'invitation privée se brouille alors.

Cependant, la distinction de traitement en fonction de la notoriété du défunt est accentuée. Les notables ont droit à leur article dédié avec leur nom en guise de titre. Dans les invitations, on note un changement progressif de la formulation. Le « Vous êtes priés » est relégué au second plan au profit d'une énumération des proches du disparu, gage d'un entourage important et affligé. La figure 5 montre l'importance donnée à la famille : elle occupe tout l'espace de la page. Le faire-part, dans sa forme, témoigne également de la richesse du disparu : calligraphié sur une feuille de papier de taille plutôt importante, on devine qu'il a fallu du temps pour l'écrire et qu'un professionnel a certainement été payé pour le faire.

Au tournant du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'annonce de la mort s'affirme par son caractère mondain. L'imprimerie est accessible, de nombreux journaux aux lignes éditoriales différentes sont créés. Le brouillage entre vie personnelle et vie politique est encore renforcé. En effet, en fonction de ses opinions, on ne fera pas publier son avis de décès dans n'importe quel journal.

Le « Carnet » du *Figaro* accueillait ainsi les notables puisque son but était de « maintenir en vue une bonne société aristocratique à l'époque des grands bouleversements sociaux et de renouvellement des élites<sup>20</sup> ». Publier une mort dans la presse devient un outil de distinction sociale, surtout lorsqu'elle est mise en avant dans les grands tirages. Annoncer le décès d'un individu au territoire entier et dépasser le cadre de l'entourage permet d'affirmer son importance.

Pendant le XX<sup>e</sup> siècle, alors que les familles s'éloignent géographiquement suite à l'exode rural, on observe un retour du faire-part sur des couches plus larges de la société par la démocratisation des cartes à remplir qui réduisent les coûts, ainsi que par la modernisation des services postaux. On observe également une plus grande prise de liberté dans la formulation des rubriques nécrologiques, ce qui laisse transparaître davantage la personnalité du défunt et de son entourage au détriment des conventions sociales des siècles précédents. Aujourd'hui, les faire-part se raréfient et Internet rend de moins en moins instinctif le recours à la presse écrite. À l'heure où les cercles de proches continuent de s'éloigner géographiquement, les réseaux sociaux deviennent un moyen plus « personnel » et plus économique – à l'image des nécrologies du XIX<sup>e</sup> – pour faire part de la mort de quelqu'un.

Sophie Pène, dans la revue *Questions de communication*, met en lumière l'aspect gênant de la rédaction de faire-part de décès sur les réseaux sociaux : il est difficile de trouver comment parler d'événements douloureux quand le format de la communication privilégie le dialogue direct tout en le rendant public<sup>21</sup>. Dans cette optique, je vous propose d'observer les figures 6 et 6 bis, deux faire-part de décès rédigés respectivement en 2016 et en 1938. J'attire votre attention sur le pictogramme de

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Sophie PENE, « Facebook mort ou vif. Deuils intimes et causes communes », *Questions de communication*, n° 19, 30 juin 2011, p. 91-112.

globe, à côté de la date sur la figure 6. Cela signifie que le post est public et que tout usager de Facebook peut potentiellement le voir. Le message commence par une adresse directe aux – « Bonjour a tous » – suivi d'un remerciement. Comme Sophie Pène le relève, le discours mélange ici le dialogue direct, avec une formulation très orale qui peut paraître maladroite. En comparaison, l'exemple de 1938 en figure 6 bis paraît bien plus structuré. Pourtant, derrière son apparente maladresse, le post Facebook dispose de qualités qui lui donnent, avec le prisme de notre époque, un ton beaucoup plus chaleureux et personnel qu'une annonce traditionnelle. Il serait intéressant d'effectuer une étude quantitative approfondie afin de déterminer si ce nouveau type de faire-part prend significativement le pas sur un système d'annonce plus conventionnel et si son usage est répandu de manière uniforme dans la population ou dépend de critères tels que l'âge ou la classe sociale.

Lorsque l'on observe comment les phrases sont tournées, on constate que le post Facebook met beaucoup plus la défunte en exergue : son nom est mentionné dès la troisième phrase et elle est le sujet – certes exprimé à la voix passive – du message. Dans l'exemple de 1938, le nom n'est cité que dans le dernier tiers du texte et il est positionné comme complément de la phrase (« ... annoncent le décès de Mr Charles Spindler »), le mort semble davantage mis à l'écart dans cette forme discursive. Dans le faire-part de 2016, il est également fait mention de l'amour éternel que lui portent ceux qu'elle laisse derrière elle. Le ton est mélancolique mais laisse place à une expression de douceur et d'espoir. Dans le faire-part de 1938, tout est plus dramatique (« douleur », « perte cruelle ») l'affliction des endeuillés est au cœur du propos.

Les deux documents possèdent également des points similaires : il y est fait mention de la famille à chaque fois, mais dans l'exemple de 2016 elle n'apparaît pas en premier et n'est pas présentée outre mesure. Il y a une certaine forme de retenue, probablement parce qu'une famille étendue n'est plus un signe de réussite sociale à l'heure actuelle. Les deux messages se terminent par l'annonce des lieux et horaires des différents hommages qui se tiendront pour honorer la mémoire du disparu. Les formulations sont similaires – type de cérémonie + « aura lieu » + date + heure. Pour ce qui est des renseignements pratiques, les schémas traditionnels restent de rigueur.

Ces deux faire-part remplissent, au fond, la même fonction : informer les proches du décès et donner les renseignements nécessaires pour assister aux cérémonies. Pourtant, il est clair que l'exemple pris sur Facebook se démarque du formalisme traditionnel du faire-part de 1938. Cette nouvelle façon de s'exprimer, beaucoup plus personnelle, peut paraître étrange par son écriture très « oralisée » mais elle témoigne, selon moi, d'une authenticité des sentiments que ne permettaient pas les anciennes formes d'annonce.

### **Les rituels de deuil : abandon progressif des normes et des dogmatismes**

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France, le déroulé du deuil est très règlementé par la religion catholique. La mort est protocolaire, normée et délimitée dans le temps selon un calendrier religieux. La vie sociale des proches du défunt est limitée par des codes sociaux. Le mort est également soumis à des lois et restrictions, comme l'endroit où il peut être enterré en fonction de son statut—église ou cimetière paroissial, dans les murs ou hors les murs. Les enterrements sont également classés selon l'origine sociale du défunt. Ces normes ont plusieurs objectifs : d'une part, organiser la vie en communauté pour permettre au défunt d'intégrer définitivement le monde des morts et à ses proches de réintégrer la société<sup>22</sup>. De l'autre, préserver l'intégrité des vivants en les séparant des corps en décomposition et en organisant la mise en terre. Cependant, si ces coutumes permettaient d'encadrer la perte, elles n'en étaient pas moins discriminantes et fort peu consolatrices. Je pense ici principalement au traitement des veuves : femmes sorties du carcan matrimonial, elles disposaient de l'indépendance financière de leur héritage sans dépendre de l'autorité d'un homme. Les obligations du deuil permettaient de les garder sous tutelles familiale et religieuse. L'imagerie populaire de l'époque met ainsi en lumière les attentes et les craintes de la société vis à vis de ces femmes discriminées : elles peuvent être recluses et faire la charité, être sans défense car dépourvues de protecteur mâle ou jeune, libertines et capables de renverser les carcans familiaux<sup>23</sup>.

De plus, l'émergence au XIX<sup>e</sup> de magasins spécialisés dans l'habillement de deuil révèle que ces normes relèvent avant tout d'une économie du paraître<sup>24</sup>. Si l'on observe l'image en figure 7, il devient plus aisé de comprendre ce qu'il se joue dans cette façon d'exprimer le deuil. Cette publicité pour un marchand « de noir » s'adresse aux femmes citadines qui ne s'adonnent pas à des travaux physiques importants. La figure représentée porte une robe d'après-midi qui est davantage destinée aux activités sociales des classes moyennes et supérieures. Le mannequin est délicat, sa taille est corsetée selon la silhouette en vogue à l'époque et elle arbore un visage poupin étrangement souriant. La veuve doit ainsi être à la mode, elle doit arborer la perte mais doit également toujours correspondre aux canons de beauté en vigueur. De plus, la mention « Deuil complet en une journée » en tant qu'argument de vente laisse entendre qu'il est indispensable de posséder le plus vite possible la tenue adaptée. La raison en est simple : dès l'annonce de la mort, la femme ne peut envisager d'être vue dans d'autres habits que ceux de grand deuil. Cette importance du paraître implique quelqu'un qui regarde. La famille, les voisins, les passants... La société dans son ensemble. Une femme qui ne porterait pas le deuil selon les conventions s'exposerait inévitablement à l'opprobre. Cependant, malgré l'importance donnée au vêtement de deuil au XIX<sup>e</sup> siècle, il faut souligner que la tradition de l'habit de deuil est nettement

---

<sup>22</sup> Jean-Paul BARRIERE, « Les veuves dans la ville en France au XIX<sup>e</sup> siècle : images, rôles, types sociaux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, n° 114-3, 30 septembre 2007, p. 169-194.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

plus ancienne et a énormément varié au cours des siècles, parallèlement à l'évolution de l'industrie textile. De plus, si la veuve est tenue de respecter un temps de deuil particulièrement long, elle ne doit pas non plus le dépasser au risque de s'exposer également au mépris et à la critique. La reine Victoria subit de nombreuses critiques à propos de son veuvage, perçu comme excessif. Sa popularité auprès du peuple diminua et l'opposition politique s'en trouva renforcée.

À la fin du siècle, plusieurs changements mirent à mal cette institutionnalisation du deuil en France, comme la loi du 15 novembre 1887, qui permet au défunt de choisir son lieu et son mode de sépulture, puis la séparation des Églises et de l'État en 1905. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, et surtout à partir de l'entre-deux-guerres, la privatisation et l'individualisation gagnent du terrain, notamment dans les milieux urbains, avant de s'imposer comme modèle majoritaire dans les années 1940. Ellen Badone, qui a étudié les changements sociaux autour de la mort en Bretagne, relève un port de deuil qui s'étend jusqu'aux années 1950-1960 en milieu rural<sup>25</sup> avant de disparaître à son tour.

Martin Julier-Costes énonce dans sa thèse que « les anciennes formes de collectivité ayant volé en éclat, les liens familiaux (filiation lignagère) se sont transformés et ne subissent plus autant les convenances d'autrefois<sup>26</sup> ». Les endeuillés veulent choisir de rendre hommage à leur disparu de la façon qu'ils estiment la plus fidèle à la relation qu'ils entretenaient. On s'éloigne de l'ancienne conception familiale du deuil au profit d'un modèle prenant davantage en compte les liens affectifs, qu'ils aillent de pair ou non avec les liens de sang.

Les phénomènes que nous observons sur les réseaux sociaux sont la suite logique de cette disparition de l'institutionnalisation de la mort. Les cadres et les normes ainsi retirés, il est possible d'exprimer sa perte et de rendre hommage au disparu avec une liberté sans précédent. Cette carte blanche laissée aux endeuillés serait moins le fruit de ces nouveaux espaces numériques que d'un long processus d'affranchissement et d'une évolution des pratiques.

Cependant, j'ai pu observer des réminiscences d'anciennes traditions dont la plus notable est le passage de sa photo de profil en noir (voir figures 8 et 8bis). Cette pratique s'inspire directement de l'habit noir que revêtaient les veuves en grand deuil et permet de manifester la douleur de l'utilisateur sans verbalisation. Cette reprise de symboles traditionnels permet d'avancer que la manière dont les endeuillés expriment leur perte sur les réseaux sociaux est transitionnelle. Le deuil n'est plus normé mais certains choisissent de transposer d'anciennes normes encore lourdes de sens dans la mémoire collective.

### Chapitre 3

#### Usages numériques et déplacement du sacré

*Que nous dit Internet de notre rapport aux pratiques funéraires traditionnelles ?*

---

<sup>25</sup> Ellen BADONE, *The Appointed Hour: Death, Worldview and Social Change in Brittany*, Berkeley/Los Angeles/Londres/Univ. of California Press, 1989, p. 123-128

<sup>26</sup> MARTIN JULIER-COSTES, *op. cit.* (note 4).

Les pratiques numériques funéraires que nous avons relevées ne peuvent pas être étudiées sans prendre en compte celles qui ont cours dans l'espace physique dans notre société occidentale et postmoderne. Tout d'abord, nous devons nous poser la question générale de la nature des rituels funéraires, de dégager les invariants culturels qu'ils contiennent. Que sont-ils ? À qui s'adressent-ils ? Si nous nous concentrons sur l'essentiel, retenons que ce sont des actions produites par un individu ou un groupe d'individus et qu'elles s'adressent à quelqu'un – le mort, évidemment, mais aussi la communauté, les autres endeuillés, soi-même. La relation installée par ces pratiques est complexe, elle ne s'exprime pas dans un sens unique. Ainsi la pratique ou le rite funéraire est, avant toute chose, une interaction. Celle-ci se caractérise par certains éléments constitutifs invariants. Thomas Pariente, Marie-My Senilhe et Baptiste Trouillet en ont déjà rappelé les caractéristiques dans leur mémoire « *Le Deuil à l'ère numérique* » aussi me contenterai-je de reprendre leurs mots. « On retiendra que l'action se distingue de l'ordinaire, qu'elle dépend d'un ordre indissociable de la culture dans laquelle elle a lieu et qu'elle n'a pas – ou ne semble pas avoir – d'impact rationnel »<sup>27</sup>. En effet, ces actions ne répondent pas simplement au besoin d'hygiène qui éloigne la mort des vivants pour éviter la propagation de miasmes liés à la putréfaction, mais qu'elles permettent d'apaiser les survivants après la fracture causée par un décès. Prenons pour exemple les soldats morts au front au cours de la Première Guerre mondiale. Disparus loin des villes, loin des autres, ils ne mettaient personne en danger par leur décomposition. Pourtant, il a fallu créer des monuments et instaurer des journées de célébration pour réparer les survivants et rendre hommage aux trop nombreuses victimes. Cet exemple permet d'illustrer les quatre grands objectifs que remplissent ou doivent remplir les rites et pratiques funéraires : l'oblation – honorer le défunt avec les meilleurs soins possibles –, la séparation – distinguer la place du défunt de celle des vivants –, la réintégration – ramener les endeuillés dans la société – et la commémoration – se souvenir ensemble du défunt, se réunir pour le célébrer<sup>28</sup>.

Dans *Rites de mort pour la paix des vivants*, Louis-Vincent Thomas s'élève contre une perte de symbolique dans le traitement que nous ferions de la mort et des morts. Un de ses arguments d'explication est que notre modèle culturel « refuse le mystère, n'admet que l'inconnu provisoire et fait avant tout confiance à la science objective<sup>29</sup> ». Lorsque l'auteur écrit ces lignes, Internet et les réseaux sociaux n'existent pas même à l'état embryonnaire pour le grand public. Il faut donc se concentrer sur les rites funéraires physiques pour comprendre ses arguments. Il est certain que si nous comparons les rites de deuil et de funérailles modernes avec ce qui se faisait aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les différences sont flagrantes. Il ne peut cependant en être autrement. Nous sommes passés d'une société religieuse à une société laïque où la science et la technique prédominent ; de ce fait, les

---

<sup>27</sup> Thomas PARIENTE, Marie My SENILHE et Baptiste TROUILLET, « Le deuil à l'ère numérique », mémoire 2017 de la Web School, URL : <https://www.slideshare.net/ThomasPariente/le-deuil-lre-numerique-mmoire-de-recherche>. Consulté le 9 décembre 2019.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Louis-Vincent THOMAS, *Rites de mort pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.

anciennes pratiques normées sont mises de côté.

Si les rites de deuil religieux disparaissent progressivement, il est peu probable que la pratique rituelle en général et le caractère sacré qui l'entoure suivent ce chemin. Admettre leur disparition conjointement à celle de la religion nierait toutes les formes de spiritualités qui ont pu exister et qui existent encore en dehors du cadre religieux<sup>30</sup>. La religion est une organisation relative à un contexte donné, qui va évoluer intrinsèquement avec la société qu'elle régule. Cependant, la notion de sacré qui accompagne les rites la « précède » et « l'excède<sup>31</sup> », ainsi il existe des rites sacrés qui ne sont pas religieux mais qui satisfont les besoins de ceux qui les créent spontanément. Maya Burger, spécialiste en études indiennes à l'Université de Lausanne, souligne d'ailleurs que l'on ne peut se passer de rite et que l'on a besoin de gestes sur lesquels s'appuyer pour vivre la séparation, même dans notre société. C'est ainsi qu'elle constate que des personnes en soins palliatifs inventent spontanément avec leurs proches des « gestes rituels » pour répondre à la mort et à la perte<sup>32</sup>. Cette survivance des rites et de la spiritualité malgré le recul de la religion nous montre que ces notions ne sont pas intrinsèquement liées. Ce déplacement du sacré nous semble invisible parce qu'il se joue dans l'intime et l'individuel. Les différents jeunes interviewés par M. Julier-Costes confirment ce postulat en parlant des actions personnelles qu'ils ont entreprises afin de surmonter la mort d'un ami. Je citerai brièvement l'exemple d'une jeune femme qui, après avoir perdu son petit ami en montagne, est allée enterrer sa photo en pleine nature, à un endroit signifiant pour elle puisque son défunt « était partout<sup>33</sup> ». Ce rite créé spontanément afin de remplir un besoin de séparation se pare d'une dimension profondément spirituelle, parce qu'il se fonde sur une expérience intérieure qui concerne l'esprit, et sacrée, puisqu'il est séparé des activités ordinaires – profanes – du sujet et appelle à un respect absolu.

Il faut ainsi retenir qu'à l'heure actuelle, les rites et pratiques de deuil dans l'espace physique n'ont pas disparu : ils se sont multipliés et peuvent s'exprimer en marge d'une quelconque religion. Internet et les réseaux sociaux viennent ainsi augmenter les possibles du rituel.

Au cours de mes recherches, j'ai eu l'occasion d'interviewer Lucie, une jeune fille de 21 ans qui a connu le suicide d'une amie rencontrée sur internet. Voici ce qu'elle m'a écrit à ce propos :

« J'ai tout gardé, Instagram (ou j'ai même enregistré certaines de ses publications), Facebook et Snapchat. Impossible de supprimer tout ça, et il m'arrive même de retourner voir nos messages. Il m'arrive de consulter sa page et de poster un mot pour elle, notamment à la date anniversaire de son suicide. »

« Et puis elle s'appelle Lila, et c'est l'une de mes couleurs préférées. D'ailleurs, tout ce qui est Lila dans

---

<sup>30</sup> « Vouloir entièrement contenir (au double sens du terme, englober et retenir) le sacré dans la religion reviendrait à négliger, ou pire, à nier qu'il existe d'autres formes de spiritualité avant les religions, lesquelles sont appelées à s'exprimer, à se développer, en marge du religieux », Stéphane DUFOUR et Jean-Jacques BOUTAUD, « Extension du domaine du sacré », *Questions de communication*, n° 23, 31 août 2013, p. 7-30.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *À quoi servent les rites mortuaires ?*, 2:55, , 2013, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=gqnLK-2szW0>, vidéo consultée le 15 décembre 2019..

<sup>33</sup> Martin JULIER-COSTES, « Socio-anthropologie des socialisations funéraires », thèse citée.

ma garde robe ou autre, je l'ai acheter en pensant à elle<sup>34</sup>. »

L'importance des réseaux sociaux dans les besoins commémoratifs de Lucie est significative puisque sa relation avec son amie s'est construite uniquement sur ces espaces numériques. On note d'ailleurs que la défunte est directement inscrite dans le processus, que Lucie interagit avec elle (« pour elle »). Il est d'ailleurs intéressant de constater que Lucie procède également à des gestes rituels dans son espace physique par l'achat de vêtements dont la couleur évoque pour elle son amie décédée. Cela nous démontre bien la porosité entre les deux espaces, que nous avons encore tendance à séparer.

Jusqu'à présent, j'ai surtout évoqué les actions individuelles et intimes. Mais cela ne veut pas dire que les rituels ne peuvent plus prendre place au sein d'une communauté, bien au contraire. La réunion des individus n'est plus dictée par des critères religieux ou géographiques, mais culturels. Aujourd'hui, on se rassemble selon ses passions, peu importe la distance physique. De nombreuses communautés en ligne se créent ainsi, comme autant de sous-groupes sociaux rassemblés par une culture particulière. Ainsi, sur le réseau social Reddit, un utilisateur a partagé en 2015 une anecdote concernant son frère Taylor décédé en 2013 (voir figure 9) : il continue de se connecter à la session du défunt sur le jeu vidéo *Skyrim* afin de voir le paysage qu'il avait sous les yeux la dernière fois qu'il y a joué. La communauté, touchée par ce témoignage, s'est mobilisée pour créer un *mod* – une addition au jeu de base développée par un amateur, permettant des améliorations esthétiques – téléchargeable en *open source*. Une fois installé, un autel apparaît dans la session du joueur à l'endroit exact où se tenait Taylor lorsqu'il a quitté le jeu pour la dernière fois (voir figure 9 bis).

Ce cas nous apprend beaucoup sur la façon dont les endeuillés peuvent ritualiser leur perte. Par l'utilisation de l'avatar de son frère, l'auteur du témoignage peut se mettre dans la peau du défunt et continuer à le faire exister, à le commémorer<sup>35</sup>. Cette pratique individuelle pourrait rester intime, mais il décide de la partager avec une communauté ayant des intérêts en commun avec lui ; Reddit est un réseau social rassemblant une importante communauté de *gamers* et cette communauté entend le message et se joint à la commémoration, voire lui donne une nouvelle dimension, alors que rien ne la reliait émotionnellement au défunt. Ainsi, la reconnaissance du sacré de la mort et des rites qui l'accompagne n'a pas besoin de religion pour exister.

Notons aussi que l'autel est orné de bougies et de fleurs, qui sont des symboles ancrés dans la culture funéraire chrétienne. Le *mod* détourne ainsi des éléments de l'imagerie religieuse traditionnelle pour créer un nouvel espace spirituel numérique qui revêt une dimension sacrée auprès des joueurs. Comme il est possible de le voir sur la figure 9, le témoignage du jeune homme a suscité plus de 28 000 réponses. De nombreuses personnes ont téléchargé l'autel d'hommage et posté des captures d'écran de leur propre avatar se recueillant devant. Grâce à un dénominateur culturel commun – le jeu vidéo

---

<sup>34</sup> Entretien, octobre 2019. La retranscription est littérale.

<sup>35</sup> Sigmund FREUD, *Deuil et mélancolie*, op. cit..

*Skyrim* – le mort a été spontanément assimilé à une communauté qui dépassait son cercle de proches. Les joueurs se sont transformés en deuilés, ont réconforté le frère endeuillé et l'ont réintégré dans un cercle de vivants.

Ainsi, nos rites de deuil répondent toujours aux mêmes besoins fondamentaux, qu'ils soient traditionnels ou numériques. Ils portent en eux une dimension sacrée qui dépasse le cadre religieux. Bien que les pratiques se diversifient et s'individualisent, elles acquièrent une dimension communautaire beaucoup plus marquée qu'avant. Cependant, au cours des dix dernières années, les réseaux sociaux ont réinjecté des considérations publiques dans ce qui relevait jusqu'à présent de la stricte intimité.

## **Deuxième partie : entre l'intime et le public, quels enjeux pour ces images ?**

### **Chapitre 4**

#### **Un mort, différentes expériences, différentes images**

*Dans l'espace numérique comme dans l'espace physique, les morts ne sont pas toutes équivalentes et ne produisent pas les mêmes traces.*

Il existe des hiérarchies dans la mort. En fonction du statut social d'un individu, de son âge et des circonstances de sa disparition, on appréhendera la perte et on s'appropriera les traces du mort de façons très différentes, dans son intimité mais également face aux autres.

#### **La mort domestique : photographie intime et surréaliste au sein du cercle des proches**

Au cours de mon enquête, j'ai pu observer plusieurs groupes Facebook créés en hommage à un disparu dans le cadre d'un deuil domestique.

J'ai ainsi pu constituer un corpus d'images partagées sur ces espaces ; j'en ai réuni un échantillon sur la figure 10. Différents types d'images se distinguent et nous renseignent sur les usages que les deuilés font des photographies de leurs disparus. Tout d'abord, deux grandes familles se distinguent : la photographie numérique pure et la photographie imprimée qui est ensuite numérisée grâce à un scanner ou par une prise de vue directe. Il se distingue parfois des reflets dus à un flash, une lumière extérieure ou bien au reflet du photographe sur le papier glacé. L'utilisation du téléphone portable permet de faciliter le partage d'une photographie papier – qui nécessiterait autrement un fastidieux procédé de reproduction, d'impression et d'envoi postal. La perte de qualité due à cette reproduction bricolée, en dehors des techniques professionnelles de photographie, ne semble pas déranger les destinataires, au vu des réactions et commentaires qu'elles suscitent – « très belle photo », « on ne l'oublie pas », « super souvenir ». Il y a donc dans ces images quelque chose qui se dégage pour les deuilés qui va au-delà de la simple réussite technique du cliché. Il se joue une émotion probablement semblable à celle de Roland Barthes devant le cliché du jardin d'hiver où, malgré la

piètre qualité de l'image, il déclare : « je ne voyais que le référent, l'objet désiré, le corps chéri<sup>36</sup> ... ».

Quant aux sujets des photographies, ils sont majoritairement des portraits ou des selfies du disparu, à différents âges de sa vie. Ils sont parfois très peu contextualisés – arrière-plan flou, uni – ou, au contraire, très riches en informations. Parfois également, on peut trouver des photographies de groupes qui témoignent de la vie sociale qu'entretenait le défunt avec ses pairs. Ces images qui rendent compte du mort portent également en elle une distanciation particulière. Les endeuillés sont témoins *a posteriori* d'un instant auquel ils n'ont pas forcément assisté ou qui est déformé dans leur mémoire. Et tout en observant la photographie, ils peuvent imaginer l'événement, le reconstruire ou en avoir un aperçu, comme s'ils y étaient. Selon Susan Sontag, c'est là tout l'aspect surréaliste de la portée d'une photographie<sup>37</sup>. Je rappelle ici qu'un des principaux objectifs poursuivis par le surréalisme est la recherche d'une autre réalité, libérée du contrôle de la raison. En capturant un événement grâce à la photographie, l'auteur crée un double du monde, une réalité parallèle qui semble tout à la fois similaire et détachée du regard naturel, pour montrer un instant de vie plus restreint, concentré en émotions, en suspension dans le cours du temps. Comme l'écrit Susan Sontag, moins le cliché est manipulé, plus il est naïf et plus il a de chances de créer ce sentiment surréaliste. Ainsi, l'observateur face à la photo est secoué, projeté dans cet espace autre, sans plus vraiment avoir conscience que ce qu'il regarde n'est que de la couleur sur un papier ou des pixels allumés sur un écran. La portée émotionnelle de la photographie dépasse ainsi la raison.

Les groupes grâce auxquels j'ai constitué mon corpus comptaient tous entre quelques dizaines et quelques centaines de membres, ce qui me permet de supposer que ces espaces réunissent à la fois les entourages familiaux et amicaux des défunts. Nous sommes donc dans un territoire à la fois intime et public. Intime d'une part car seules les personnes de l'entourage amical et familial du disparu postent et sont actifs. Ils s'adressent les uns aux autres autant qu'ils s'adressent directement au défunt.

L'espace est aussi public car tous les membres voient ce que postent les autres et peuvent potentiellement y réagir. Cette caractéristique est donc à prendre en compte dans l'analyse des contenus qui y sont partagés et des écrits que l'on y trouve.

Je vais ici faire un parallèle entre les interactions sur un groupe Facebook et les funérailles, qui sont deux moments publics de deuil, où l'on doit agir en prenant en compte les opinions et les ressentis d'autrui. Une dispute étalée sur une page commémorative sera aussi malvenue qu'une prise de bec devant tout le monde le jour des obsèques. Les deuilés doivent agir et se présenter aux autres en évitant à tout prix les sources de conflits, qui augmenteraient la peine des endeuillés et seraient perçues comme des atteintes au souvenir de celui qui n'est plus. Il y a donc une obligation morale de bienséance déclenchée par le simple fait d'être soumis au regard d'autrui : c'est l'autorégulation

---

<sup>36</sup> Roland BARTHES, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, coll. « Cahiers du cinéma », 1980, 189 p.

<sup>37</sup> « Ce qui est surréaliste, c'est la distance que la photo instaure et comble à la fois : distance sociale et temporelle », Susan SONTAG, *Sur la photographie*, Paris, Christian Bourgeois Éditeur, 2008 [1993].

sociale. Ce phénomène aura une incidence sur les contenus partagés par les deuilés auprès des cercles de proches : on ne présentera pas de photographie de défunt où les autres pourraient le percevoir de façon négative, car ces images, même si elles comptent pour le deuilé dans son vécu intime, pourraient être mal perçues par d'autres et entraîner des crispations. Martin Julier-Costes a ainsi rapporté l'exemple de jeunes qui avaient gardé pour eux les images festives qu'ils avaient de leur mort en pensant qu'elles iraient à l'encontre de l'image que les parents avaient de leur fils, mais qu'ils ont cherché à les transmettre ultérieurement, une fois le chagrin apaisé<sup>38</sup>.

Même si notre rapport au deuil est devenu plus intime, sa composante collective et publique reste importante, car elle permet une régulation de nos actes envers du défunt et des deuilés. Ainsi, Meursault, dans *L'Étranger*, est davantage condamné pour ne pas avoir pleuré la mort de sa mère que pour le meurtre qu'il a commis<sup>39</sup>. Malgré le déclin de l'autorité religieuse dans notre façon de pleurer nos disparus, il existe toujours des conventions sociales que l'on ne saurait outrepasser au risque de se retrouver mis au ban de la société.

### **Fait divers et drame collectif : dépassement du cadre intime, image sensationnelle, récupération politique**

Lorsque le mort a connu une disparition liée à un fait divers relayé médiatiquement ou à une tragédie collective, son image va dépasser le cadre dont j'ai pu parler jusqu'à présent et basculer dans un espace public numérique et physique beaucoup plus étendu. Afin d'illustrer mes propos, je me fonderai sur deux sélections d'images. Le premier cas (figure 11 et affiliés) est celui d'Élisa Pilarski, jeune femme de 29 ans retrouvée morte en forêt le 16 novembre 2019 suite à des morsures de chiens.

La présence de l'image de la défunte existe toujours dans l'espace plus ou moins intime du compte Facebook. C'est ici le compagnon qui s'exprime et s'adresse à la disparue. Cependant, il faut noter que ce statut est accessible par tout membre de la communauté – j'avais même la possibilité d'y réagir et d'y ajouter un commentaire – alors que le reste du profil du deuilé m'est inaccessible. Je suppose ainsi que ce post est rendu public à dessein, au vu du caractère brûlant de l'actualité. Remarquons d'ailleurs qu'en l'espace de deux jours, la publication compte à elle seule plus de 800 réactions. Malgré le discours apparemment intime et privé, entre le deuilé et sa compagne décédée – « un mois que je pleure », « je veux te faire revenir » –, l'image est destinée à être vue et à faire réagir.

---

<sup>38</sup> « Le défunt a donc plusieurs facettes que tous les participants ne connaissent pas nécessairement et que les amis ont l'impression de connaître plus que les autres. Respectant des funérailles organisées plutôt pour les parents, les amis taisent ces images festives de leur ami. Certains chercheront plus tard individuellement à les transmettre aux parents à travers des photos et lorsque du temps aura passé », Martin JULIER-COSTES, « Socio-anthropologie des socialisations funéraires », thèse citée.

<sup>39</sup> « Ne pas avoir pleuré à sa mort, ne pas en avoir porté le deuil ou ne pas avoir ostensiblement accompli ce qu'on appelle aujourd'hui le 'travail de deuil' fait de lui, aux yeux de la société, son assassin », Marlène JOUAN, « Politique du deuil : entre reconnaissance et invisibilisation », *Raison publique*, n° 21, n° 1, 20 octobre 2017, p. 113-152.

En plus de ces images de la disparue, accessible par son compte ou ceux de ses proches, s'ajoutent celles qui sont relayées par les journaux. Ici, deux typologies distinctes s'appliquent, que l'on retrouve souvent dans les cas de faits divers comme celui-ci. Les médias peuvent utiliser des images en relation avec les circonstances de la mort ou le lieu où elle s'est produite (figures 11a et 11b). Ou alors des photographies tirées du compte même de la victime (figures 11c et 11d) qui se retrouvent diffusées à grande échelle sur les réseaux sociaux, les sites internet d'information et sur des journaux. Le visage de la victime devient indissociable des circonstances révoltantes de sa mort. Il donne corps à l'incroyable ; je la vois vivante, j'ai la preuve qu'elle est réelle et que l'horreur qu'elle a vécu s'est bel et bien produite. De fait, je sais également qu'au moment où je regarde sa photo, elle n'est plus. Ceci crée un sentiment paradoxal, semblable à celui que ressent Roland Barthes devant le portrait de Lewis Payne réalisé par Alexander Gardner avant son exécution : elle est morte et elle va mourir<sup>40</sup>.

La défunte est médiatisée, présente dans l'espace public en tant qu'objet de deuil – des messages de sympathie lui sont régulièrement adressés – mais surtout de débat, comme le montrent certains commentaires postés sous les articles et vidéos en rapport avec l'incident.

« Je le trouve pas si affecté il y a un truc louche dans cette affaire. »  
27/01/2020, *Le compagnon d'Elisa Pilarski convaincu de l'innocence de son chien*, Youtube (BFMTV)

L'absence présumée de signes du deuil est interprétée comme un aveu de culpabilité de la part du compagnon de la victime, ce qui montre à nouveau à quel point l'attitude d'un endeuillé en public est importante, encore plus lorsque les circonstances du décès déchaînent les passions.

« ce couple avait 5 ou 6 chiens classés dangereux, curtis avait déjà mordu auparavant sa maitresse, et ils veulent garder ces molosses avec l'arrivée d'un enfant ?... le résultat était prévisible, et les chasseur en pompons et trompettes n'ont rien à voir avec cette fin tragique...»  
29/01/2020, *Affaire Elisa Pilarski : le chef de la chasse à courre désormais témoin assisté*, Midi Libre

« Peut-être parce que des chiens de chasseurs sont impliqués. Et on ne veut pas que ça se sache, parce que ça dédouanerait Curtis. Il y avait quand même un gendarme gradé parmi les chasseurs à courre et il quitterait ses fonctions [...] je trouve curieux que Curtis se soit mordu la tête tout seul, avec une muselière en plus ! Mais c'est tellement plus facile d'accuser un Staff...»  
07/02/2020, *Aisne : Le compagnon d'Elisa Pilarski croit connaître la vérité*, La Dépêche

« Il faut lire la presse. Mr Macron veut rouvrir les chasses présidentielles dans la forêt de Rambouillet (fermées par Mr Sarkozy) alors pensez-vous que l'on va montrer la dangerosité de chiens de chasse à courre affamés pour les rendre plus "mordant" NON parce que les habitants de Rambouillet seraient pas d'accord. Et ils auraient bien raison Fini les promenades au bois, surtout si vous vous promenez avec votre chien »  
07/02/2020, *Aisne : Le compagnon d'Elisa Pilarski croit connaître la vérité*, La Dépêche

La mort d'Élisa cristallise ainsi des sujets politiques et sociaux en France : interdiction de la chasse,

---

<sup>40</sup> Roland BARTHES, *La chambre claire*, op. cit.

droit à la possession de chiens « d'attaque », corruption potentielle des magistrats et du système judiciaire. L'image de la jeune femme et de son chien Curtis est également récupérée et réutilisée. Tantôt on la juge triste, tantôt passionnée – ce qui suscite le pathos –, tantôt on trouve l'attitude de son chien agressive – ce qui sert d'argument à l'hypothèse du chien mordeur. Les espaces commentaires des médias qui relaient l'information deviennent des espaces de débats où l'on exprime ses idées politiques et où l'on recherche activement la justice. En effet, de nombreux messages se plaignent du traitement long de l'affaire et expriment leur impatience quant aux résultats de l'enquête. D'autres préfèrent désigner des coupables sans attendre – le mari, le chien de la victime, la meute des veneurs, le lobby des chasseurs, les « riches », le gouvernement, etc.

Dans le cas d'un fait divers, le deuil est peu partagé hors de la sphère des proches de la victime. La mort suscitera des manifestations de sympathie, mais elle soulèvera bien souvent des débats et polémiques autour des circonstances de la mort – la contestation de la vénerie dans l'affaire Éliisa, le droit à l'euthanasie pour Vincent Lambert, etc – ou un intérêt généré par le traitement « feuilletonnesque » de l'affaire, narrée en « actes » dans les journaux. Selon l'impact médiatique et l'affect suscité, l'image du défunt pourra également devenir iconique, comme ce fut le cas pour Grégory Villemin, dont le portrait est encore diffusé en masse aujourd'hui.

Dans le cadre d'une tragédie collective, le deuil et les problématiques qu'il soulève sont exprimés à l'échelle nationale et internationale. En effet, là où le fait-divers suscite avant tout la curiosité du public, le drame collectif blesse le groupe et appelle une réparation. Je m'appuierai ici sur quelques images produites après attentats du 13 novembre 2015.

Les types d'images que l'on trouve dans cet exemple sont beaucoup plus variés (figure 12 et affiliées). Les photographies des victimes sont aussi des portraits. Mais ils sont relativement uniformes dans la pose et cadrent tous leur sujet de face, à la façon d'une photo d'identité. Ce parti pris, conscient ou non, n'est pour moi pas un hasard. Il faut que les victimes soient identifiées. Une donnée chiffrée, bien qu'elle soit conséquente, ne permet pas d'identification et donc, aucun affect. Ces portraits permettent de reconnaître l'humanité de chaque victime, de se projeter, de s'identifier à elles, de prendre la mesure des vies perdues. Ainsi, il est possible pour la nation blessée de faire le deuil d'individus et garder la mémoire des événements, dans toute leur dimension cruelle et injuste.

La multiplicité des portraits se retrouve sous forme graphique dans les unes du Parisien et de Libération (figure 12 a) et qui donne à voir dramatiquement l'ampleur de la perte humaine. Les victimes sont montrées dans leur individualité afin de les faire entrer dans une mémoire collective. Mais il est également possible de trouver des images de ces mêmes victimes en tant que cadavres anonymes, résultats de la violence. La mort, révoltante et insoutenable, est utilisée pour susciter le choc, fasciner et appuyer les discours des médias qui les relaient. La figure 12d nous montre ainsi l'intérieur du Bataclan après la tuerie. La crudité de l'image est telle qu'elle a souvent été censurée ou floutée. Sa récupération dans sa version première, par le site Riposte Laïque, sert ici la posture

politique de la plateforme – « nous publions la vraie photo du carnage du Bataclan, pour que nos compatriotes voient de quoi sont capables les islamistes », « laxisme de nos dirigeants politiques », « mettre un frein à l’islamisation de la France et de l’Europe ».

Si la mort d’Élisa touche une partie des français, concernés par la chasse et la protection animale, les attentats du 13 novembre ont eu un impact sur l’entière de la nation. Un deuil national est décrété, le sixième depuis l’instauration de la V<sup>e</sup> République. C’est également le premier à durer trois jours. L’hommage national aux victimes a ensuite été rendu aux Invalides le 27 novembre, un traitement réservé depuis Napoléon I<sup>er</sup> aux combattants « morts pour la France », qui élève ainsi des citoyens anonymes au rang de victimes ayant versé leur sang pour leur pays<sup>41</sup>. Le relais médiatique, la surabondance d’hommages sur les réseaux sociaux – notamment grâce au hashtag #PrayforParis –, les « pèlerinages » d’inconnus devant le Bataclan dans les mois qui ont suivi et la quantité d’objets déposés à l’endroit du drame sont symptomatiques d’un besoin de réparation nationale.

La tragédie a également suscité des réactions de solidarité à l’international : des rassemblements ont eu lieu près des ambassades de France dans le monde entier et plusieurs monuments se sont éclairés en bleu, blanc et rouge dans les jours qui ont suivi. Plusieurs chefs d’État ont exprimé leur affliction, dont Barack Obama qui a qualifié la tragédie d’ « attaque contre toute l’humanité<sup>42</sup> ».

Le groupe (très large ici puisqu’on l’assimile à l’entière des humains) subit une perte violente qui le met en danger. Il va donc s’adonner à des pratiques de deuil qui permettront d’adoucir la peine et de se renforcer, aussi bien sur le plan psychologique que physique. En effet, il ne faut pas négliger les rapports de force qui se jouent ici. La France et les pays occidentalisés doivent se montrer puissants et solidaires face à leurs adversaires, responsables des attentats.

Cette prise en charge du deuil à l’échelle nationale voire internationale dénote d’un certain paradoxe entre nos sociétés occidentales « individualistes » et le deuil public, qui reconnaît que la mort d’individus et l’hommage qui leur est rendu participe à la régénérescence symbolique de la société dont ils étaient membres<sup>43</sup>. Il est possible que nos sociétés ne se soient pas entièrement défaites de leurs anciennes traditions de deuil communautaires ou qu’elles ne peuvent y parvenir sans se retrouver face à un manque d’outils pour gérer les pertes et drames collectifs.

### **La mort d’une personnalité : image publique, icône et standards sociaux**

L’État, en reconnaissant publiquement les vies qui doivent être pleurées par tous, sélectionne certaines personnes et les consacre. Cet échantillon d’individus reconnus par une autorité supérieure pour

---

<sup>41</sup> Marlène JOUAN, « Politique du deuil... », art. cité.

<sup>42</sup> Le Point MAGAZINE, « Attentats : les réactions des responsables politiques étrangers », *Le Point*, 14 novembre 2015. URL : [https://www.lepoint.fr/societe/attentats-les-reactions-des-responsables-politiques-etrangeurs-14-11-2015-1981634\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/attentats-les-reactions-des-responsables-politiques-etrangeurs-14-11-2015-1981634_23.php). Consulté le 8 février 2020.

<sup>43</sup> Marlène JOUAN, « Politique du deuil... », art. cité.

diverses raisons – sacrifice militaire, impact politique ou culturel marqué, etc. – laisse entendre qu’il existe certains critères culturels à satisfaire pour que sa vie soit reconnue digne d’intérêt. Selon la thèse de Judith Butler, le deuil public serait une « opération de cadrage politique qui permettrait d’organiser notre expérience affective et reconnaîtrait les bons et les mauvais sujets<sup>44</sup> ». Ce phénomène de régulation sociale et politique produira des images particulières, à même d’exalter le public et de consacrer un défunt.

Au sein du deuil public et collectif, il existe également des différences et des hiérarchies dans la reconnaissance officielle. Afin d’appuyer mon propos, mon prochain corpus d’images (figure 13 et affiliées) compare les images produites suite à la mort de Victor Hugo et de Johnny Hallyday. Les deux disparitions ont provoqué un très fort émoi populaire.

« Le cortège fait son apparition au niveau de la place de l’Étoile. Une immense clameur parcourt la foule. «Johnny, Johnny, Johnny!». Les fans jouent des coudes pour avoir la meilleure place. Ceux qui sont en retrait essaient de prendre de la hauteur, grimpent où ils peuvent. »

*Récit d’une journée inoubliable pour le Peuple de Johnny* par Lucas Latil, Éloïse Siboni et Théo Rampazzo, Le Figaro, 9 décembre 2017

« L’attitude de toute cette population, aussi nombreuse que celle d’une capitale européenne, était véritablement merveilleuse de dignité et de recueillement. Quand le fourgon s’est mis en marche, lentement, solennellement, escorté par la famille et les délégations, la foule s’est écartée d’elle-même respectueusement. Tout le monde était découvert. Beaucoup de gens pleuraient. J’ai vu de vieilles femmes s’agenouiller et se signer. »

*Victor Hugo* par Fernand Xau, Gil Blas, 2 juin 1885

Les deux cortèges sont partis du même endroit : l’Arc de Triomphe. Les rues noires de monde confirment bien l’effervescence du public, qui tient à rendre un dernier hommage à son idole. Malgré les points communs en terme d’émoi populaire, il me faut préciser que les funérailles de Victor Hugo sont des obsèques nationales, votées par le gouvernement et financées par l’État, contrairement à celles de Johnny Hallyday qui seront labellisées « hommage populaire ». Si la mobilisation du public est avérée dans les deux cas, les funérailles de Victor Hugo s’inscrivent davantage dans un protocole de reconnaissance politique par la Troisième République qui fait écho à ses prises de positions contestataires durant le Second Empire. Jean d’Ormesson, mort le même jour que le chanteur, aura également bénéficié de cet hommage de l’État, en tant qu’académicien et personnalité politique influente – fervent gaulliste et directeur général du *Figaro* de 1974 à 1977.

Mais contrairement aux funérailles de Jean d’Ormesson et aux obsèques nationales de façon générale, l’hommage rendu à Johnny Hallyday a bénéficié d’une médiatisation très importante, ce qui a permis à

---

<sup>44</sup> *Ibid.*

tous ceux qui le souhaitent de pouvoir vivre ce moment en direct. Les funérailles de Victor Hugo n'ont pas pu, faute de télévision, bénéficier d'un traitement similaire, mais elles ont cependant été très documentées par la photographie, le dessin et le texte puis rapportées dans des journaux distribués nationalement, ce qui permet d'atteindre le même objectif. Les cadrages ne sont pas anodins. Montrer les rues noires de monde, le catafalque sous l'Arc de Triomphe (figure 13c) ou l'église bondée (figure 13d) démontrent le succès populaire des obsèques. La personnalité enterrée est ainsi rappelée comme un élément de cohésion pour le peuple.

Ainsi, les funérailles de Johnny Hallyday semblent assez proches de celles de Victor Hugo en terme de ferveur populaire, l'aspect protocolaire et l'apparat propre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en moins. Si le deuil public est toujours d'actualité, dans une forme qui a peu changé, l'intimisation de nos rapports à la mort se ressent surtout dans les portraits et images du mort qui sont diffusés. En effet, si l'image mortuaire de l'écrivain a été très vite rendue publique, comme il était de coutume à l'époque pour les hommes célèbres (figures 13e et 13f), il est à l'heure actuelle impossible de trouver une image de Johnny Hallyday sur son lit de mort. Pour sa représentation, on le préférera vivant, grand et solennel (figure 13g).

Si l'hommage peut être rendu collectivement, le chagrin de la famille doit être respecté à tout prix et confiné dans la sphère familiale. Ainsi, de vives réactions de protestations ont eu lieu après que Claude Lelouch ait filmé la scène de recueillement à La Madeleine avec son smartphone en cadrant les visages chagrinés des proches présents autour du cercueil. Un acte indécent et grossier selon de nombreux internautes, qui n'ont cependant pas été choqués par les fans qui filmaient le passage du cortège sur les Champs Élysées. Il y a une frontière entre ce qui relève du deuil public et qui est accepté – l'espace ouvert de la rue, le cortège qui passe rapidement, le cercueil à l'abri dans le corbillard – et ce qui s'inscrit déjà dans la sphère privée – l'espace clos de l'Église, l'assemblée plus « restreinte » des proches, le cercueil immobile et exposé.

Au sein des deuils publics, il existe des différences de reconnaissance qui dépendent des autorités dirigeantes (octroi des funérailles nationales) mais également du peuple, par l'émoi dont il fera preuve. Cependant, le deuil public est limité aujourd'hui dans ce qu'il donne à voir au-delà des cercles de proches. La célébrité d'une personnalité ne permet pas que l'entièreté des funérailles soit partagée par tous. Enfin, gardons à l'esprit que le deuil public contribue à réguler notre société et ses émotions. Se pose également la question du type de société que notre affection construit : ceux que nous choisissons de retenir ou d'exclure aujourd'hui seront – ou ne seront pas – les modèles sur lesquels nous nous appuierons demain.

## Chapitre 5

### Recréer le mort par le texte et l'image

*Les espaces numériques permettent de conjuguer différentes sphères d'appartenances et apportent une nouvelle dimension à la mémorialisation du défunt*

Internet et les réseaux sociaux n'ont pas réellement bouleversé nos habitudes de deuil, mais ils rendent visibles des aspects de ce processus qui étaient moins exprimés dans l'espace physique. Comme me le disait Martin Julier-Costes au cours d'une interview, « une personne est multiple et elle ne joue pas la même part d'identité dans les différents groupes auxquels elle appartient<sup>45</sup> ». Avant l'apparition des réseaux sociaux, il était très difficile de savoir ce qui se jouait de l'identité d'une personne dans un groupe social extérieur à celui que l'on partageait avec elle. À présent, il est possible de concentrer dans un même espace, sur la même liste de contacts, des amis provenant de groupes très différents. Ainsi, à la disparition d'un individu, une diversité de discours et d'images est produite, qui permet d'éclairer différents aspects de sa personnalité.

Cependant, si le compte Facebook donne un bon aperçu de la diversité des traces laissées par un défunt, il ne faut pas oublier que la vie numérique de l'utilisateur est disséminée sur une multitude d'autres plateformes et qu'il aura laissé des traces parfois sous différents pseudos, ce qui les rendra difficiles à réunir<sup>46</sup>. De plus, je souligne à nouveau que les réseaux sociaux sont des plateformes larges et très publiques sur lequel les connaissances ne s'exprimeront pas toujours librement par souci du regard des autres. Certains amis préféreront lui rendre hommage sur d'autres plateformes, plus personnelles et représentatives de leur relation – un réseau social moins fréquenté, un forum, un jeu vidéo en ligne, etc. Ainsi, comme le précise très justement Martin Julier-Costes, « pour comprendre comment l'individu est célébré collectivement, il faut aller voir dans toutes ses sphères d'appartenances<sup>47</sup> ».

Dans les limites de ce mémoire, je m'intéresse à la porte d'entrée non-exhaustive que constituent les réseaux sociaux sur la compréhension de nos rituels d'adieux et nos pratiques de deuil, tout en gardant à l'esprit qu'elles n'apportent qu'un éclairage partiel du sujet qui ne demande qu'à être complété par des travaux plus approfondis.

En 1985, Louis-Vincent Thomas écrivait sur l'importance des rituels d'adieux et s'inquiétait de les voir « escamotés avec l'arrière-pensée d'occulter la mort et le chagrin<sup>48</sup> ». À l'époque où il écrivait ces lignes, de nombreux arguments venaient appuyer sa réflexion et principalement la médicalisation de notre société. Par le désir d'une mort cachée, intime et sans douleur, les anciens rites sont devenus caducs. Parce que la mort à l'hôpital va à l'encontre d'une conception de la médecine où la finalité est

---

<sup>45</sup> Voir en annexes

<sup>46</sup> « S'il est possible – bien que complexe et laborieux – de remettre ensemble les traces laissées par une facette d'une identité virtuelle, il est impossible de relier les actions à un corps agissant sur Internet. En d'autres termes : une identité virtuelle ne peut pas être réduite à un nom sur Facebook. Le même corps agissant sur Internet produit des actions disséminées sur plusieurs plates-formes signant les traces qu'il laisse avec des noms souvent différents. », Marcello VITALI-ROSATI, *Égarements. Amour, mort et identités numériques*, Paris, Hermann, 2014, 138 p.

<sup>47</sup> Voir en annexes

<sup>48</sup> Louis-Vincent THOMAS, *Rites de mort...*, *op. cit.*

la guérison, elle est passée sous silence, encore plus dans les cas de morts dites « honteuses<sup>49</sup> ». Pourtant, de nombreux rites inventés de toutes pièces par les deuilés ont fait leur apparition à cette même période pour répondre au vide qui s'était installé. C'est le cas par exemple du *Patchwork des Noms*, qui reprend l'ancienne tradition coloniale du *Quilt* pour rendre hommage aux défunts (voir figure 14)<sup>50</sup>. En brodant sur un morceau de tissus de la largeur d'une tombe des signes représentatifs du défunt, la famille ou les amis du disparu lui donnent une nouvelle dimension et lui rendent hommage publiquement. Cela permet au défunt d'être reconnu par la communauté, d'affirmer son existence et ainsi briser en grande partie le tabou autour de l'homosexualité et des morts du SIDA. Ainsi, les adieux peuvent être faits et les survivants peuvent progresser dans leur parcours de deuil. Cette réponse à l'absence de rite confirme le postulat de L-V. Thomas, pour qui occulter la mort « va de toute évidence à l'encontre des aspirations profondes et légitimes des survivants<sup>51</sup> ».

Aujourd'hui, les réseaux sociaux deviennent un creuset pour tous ces rituels d'hommages, qui prolongent ce que les deuilés peuvent faire dans l'espace physique : là où nous écoutons un morceau que le défunt aimait, nous pouvons également le partager sur son mur. Là où nous lisons des poèmes en public, nous pouvons aussi les écrire et les diffuser en ligne. Cette participation active permet aux deuilés d'enrichir l'histoire du défunt par l'addition collective de souvenirs individuels. Vinciane Despret parle de ce phénomène comme d'une « fabulation, d'un acte de création plus que d'un acte de mémoire qui permet de donner de l'épaisseur au mort<sup>52</sup> ». Selon Marcello Vitali-Rosatti, la mort est la condition *sine qua none* pour qu'un tel compte-rendu de l'identité d'un mort ait lieu, puisque sans elle, il n'y aurait pas besoin de rituel d'adieu et donc de témoignages ou d'hommages<sup>53</sup>. Cependant, cette recréation collective du mort peut générer quelques problèmes. Il y a, par exemple, l'autocensure. M. Julier-Costes rapporte ainsi le cas d'adolescents qui avaient en leur possession des photographies de leur défunt dans des circonstances festives qu'ils avaient gardées pour eux car elles allaient à l'encontre de la vision que les parents pouvaient avoir de leur enfant, encore innocent et sage. Sur les réseaux sociaux, lorsque tous les cercles d'amis s'expriment à propos du défunt et souffrent de sa perte, un sentiment de dépossession apparaît inévitable. Ainsi, une femme ayant perdu son fils adolescent témoigne :

«Le problème avec les réseaux sociaux, c'est que vous pouvez difficilement contrôler les gens. En ce

---

<sup>49</sup> Catherine LE GRAND-SEBILLE, « Évolution des rites et des pratiques », *Études sur la mort*, n° 131, n° 1, 2007, p. 135-141.

<sup>50</sup> Martin JULIER-COSTES, « Socio-anthropologie des socialisations funéraires », thèse citée, voir p. 52-54.

<sup>51</sup> Louis-Vincent THOMAS, *Rites de mort...*, *op. cit.*

<sup>52</sup> Vinciane DESPRET, *Au bonheur des morts.: Récits de ceux qui restent*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, 225 p.

<sup>53</sup> « La mort n'identifie que lorsqu'elle se base sur l'absence du mort. Seul celui qui accepte sa disparition peut être identifié, seul celui qui sait qu'il ne jouira pas de son identification sera identifié », Marcello VITALI-ROSATI, *Égarements*, *op. cit.* .

qui me concerne, j'ai été véritablement blessée par certains commentaires tout à fait hypocrites et par d'autres vraiment très déplacés. Il y a également l'appropriation exclusive d'un drame par quelques personnes qui exagèrent démesurément leurs liens sur leurs propres comptes Facebook, au point que tous les messages de sympathie leur sont directement adressés. Dans mon cas, c'est faire abstraction de la seule personne qui a mis au monde, qui a élevé, qui a vu grandir et accompagné son enfant à tous les âges de la vie. Ce n'est pas de la jalousie, c'est simplement de l'incompréhension devant cette perte de morale<sup>54</sup>. »

La plupart de ces relations conflictuelles résident justement dans ces nouvelles expressions publiques du deuil. Dans notre interview, M. Julier-Costes m'explique que ce phénomène est lié à la modification des liens sociaux qui s'opèrent tout au long de notre vie<sup>55</sup>. Un adolescent qui meurt est un fils, mais il est aussi un ami et un élève, ses liens ne se limitent donc pas à ses parents et il peut entretenir des relations très intimes avec des individus choisis en dehors du cercle familial. Les différents cercles relationnels auxquels appartenait le défunt s'expriment ensemble. Il revient donc aux survivants d'accepter que le mort n'est pas seulement « leur » mort et qu'ils vont être amenés à le connaître sous un jour qu'ils n'envisageaient pas, par le prisme d'un cercle de pairs auquel ils n'appartenaient pas.

## Chapitre 6

### Vivant, mort, présent, absent : comment choisit-on de représenter le défunt ?

*Les images du mort sélectionnées par les deuilés varient en fonction de leurs besoins.*

Comme je l'ai déjà démontré au début de cette partie, il existe des différences dans la gestion publique du deuil en fonction de la position sociale de la victime et des circonstances de sa mort. Ces paramètres sont autant de facteurs qui feront varier les besoins des endeuillés et, par conséquent, les images utilisées dans les rituels d'hommages. La figure 10 illustre le cas le plus évident : une mort privée – dans le sens de non-médiatisée hors des cercles de connaissances –, suscitera des clichés pris le plus souvent par des amateurs, sans intention artistique et représentant le disparu dans ses activités quotidiennes, joyeux et en bonne santé : tel que les proches souhaitent se le rappeler. Devant ce modèle de photographie vernaculaire qui semble majoritaire, on peut se demander si les deuilés investissent des images de leur défunt d'une autre façon.

La photographie *post-mortem* est certainement l'expression la plus choquante de ces représentations alternatives du défunt. Face à ce type de clichés, mêmes très anciens, l'observateur extérieur est souvent partagé entre indignation et fascination. Nous pourrions être tentés d'expliquer ce fait par le

---

<sup>54</sup> « Facebook et le deuil: «la mort aussi vit avec son temps» », *Slate.fr*, 19 juin 2018. URL : <http://www.slate.fr/story/163376/internet-reseaux-sociaux-facebook-deuil-mort-compte-memorial-sites-hommages>. Consulté le 28 septembre 2019.

<sup>55</sup> Voir en annexes

postulat de l'évitement du défunt dans sa dimension physique, un symptôme de notre société occidentale scientifique et médicalisée où la mort serait traitée comme une maladie à guérir plutôt que comme l'aboutissement inévitable de la vie<sup>56</sup>. Cette hypothèse pourrait être étayée en évoquant aussi les tentatives toujours plus poussées de rendre le corps présentable, plus vivant et moins mort, dont la finalité ne relèverait plus d'un symbolisme sacré mais d'un « accommodement émotionnel des familles grâce à une esthétique aseptisée<sup>57</sup> ». Cependant, la réalité de ce qui se passe entre les vivants et leurs morts à l'heure actuelle semble plus complexe et moins radicale.

Avant toute chose je tiens à nuancer les propos tenus par Thomas Pariente, Marie-My Senilhe et Baptiste Trouillet dans leur mémoire. Je rappelle que la thanatopraxie est un art qui existe depuis que le genre *Homo* prend soin de ses morts. Les gestes et leurs portée sacrée ont certes variés en fonction des cultures et des avancées scientifiques mais leur objectif est invariant : conserver le mort et assurer sa bonne présentation, dans un but oblatif et commémoratif. Il est en effet important pour les proches de pouvoir se réunir autour du corps<sup>58</sup> afin d'entamer un parcours de deuil qui soit le moins douloureux possible, car il permet de reconnaître celui qui n'est plus, admettre la disparition, le début de son voyage dans un éventuel au-delà (je pense ici au procédé antique de la momification chez les égyptiens) et entériner ainsi la transformation du lien. Cependant, pour qu'un défunt puisse être reconnu, il est important qu'il apparaisse aux proches le plus fidèlement possible à ce qu'il était de son vivant. Ainsi, Marie-Frédérique Bacqué soulignait au cours de notre interview<sup>59</sup> combien il avait été salvateur pour une de ses patientes de pouvoir voir sa mère belle et apaisée. Évidemment qu'ici et maintenant, les actes de thanatopraxie relèvent davantage de l'hygiénisme que du religieux. C'est d'ailleurs pour ces raisons que les institutions religieuses avaient banni la pratique pendant le Moyen-Âge<sup>60</sup>. Cependant, je reconnais que cette façon médicale de s'occuper des morts semble déconnectée du sacré – indépendamment de toute considération religieuse –, puisqu'elle constitue le quotidien profane des thanatopracteurs. Cette désacralisation pose en effet de nombreuses questions et semble se heurter aux besoins des endeuillés qui acceptent difficilement un traitement pragmatique et purement technique de leurs morts. Ainsi, une vidéo du Youtuber TiboInShape sur le métier de thanatopracteur a divisé de nombreux internautes et créateurs de contenu sur la plateforme. La vidéo rend compte très

---

<sup>56</sup> « Les progrès de la Science et de la Technique ont changé notre conception de la mort et alimentent nos attitudes de déni [...] la question "de quoi est-il mort ?" traduit bien l'idée d'une agression extérieure qu'on aurait pu éviter ou dont on aurait pu guérir les conséquences », Louis-Vincent THOMAS, *Rites de mort...*, *op. cit.*

<sup>57</sup> « Le thanatologue procède à un rituel dont la fonction est de préparer le mort, non pas pour un éventuel ailleurs, mais pour la vue des vivants. Ainsi la finalité du rituel funéraire n'est plus l'ailleurs et sa symbolique, mais l'accommodement émotionnel des vivants, grâce à une esthétique aseptisée qui masque la mort, et le mort », Thomas PARIENTE, Marie My SENILHE et Baptiste TROUILLET, « Le deuil à l'ère numérique », mémoire cité..

<sup>58</sup> « Pas de travail d'élaboration du deuil sans la présence d'un cadavre qui rende compte de ce retrait définitif de l'être aimé ; accablés de douleur demeureront alors ceux qui n'ont pu se réunir autour de leurs morts : victimes d'accidents d'avion, de la guerre, des camps, morts sans traces condamnés à errer longtemps aux côtés des vivants et à les empêcher de vivre », Frédéric LENOIR et Jean-Philippe DE TONNAC, *La Mort et l'Immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004.

<sup>59</sup> Voir en annexes

<sup>60</sup> FRANÇOISE BIOTTI-MACHE, « La thanatopraxie historique », *Etudes sur la mort*, n° 143, n° 1, 2013, p. 13-59.

factuellement des gestes du professionnel, manipulation de membres comprise. Face à ce spectacle, j'ai pu voir autant de personnes qui exprimaient leur gêne voir leur colère face à un « non respect » de l'image des défunts que de personnes satisfaites d'avoir appris ce qui avait été réalisé sur leurs proches décédés, saluant le « travail pédagogique » du vidéaste.

La fascination et la division créée par ce genre de contenus montre que la représentation du corps mort est ambivalente et paradoxale, que son traitement est loin de faire consensus dans notre société actuelle.

Les images de cadavres que l'on peut trouver dans l'espace numérique sont ainsi des photographies ou des images animées de défunts anonymes, parfois violentes, témoignages de tragédies massives – comme pour l'exemple du Bataclan – ou clandestines, sources de fétiches et consommées par des internautes fascinés par la morbidité – ce fut le cas des images publiées sur la communauté Reddit r/WatchPeopleDie, signalée et fermée après les attentats de Christchurch le 15 mars 2019. Les images de corps morts à des fins commémoratives existent toujours mais restent dans un cadre beaucoup plus intime. L'exemple le plus connu et fréquent d'images *post-mortem* est celui d'enfants mort-nés, qui ont vécu quelques secondes, un jour tout au plus. Ils n'ont ainsi pas eu le temps de grandir, d'être photographiés ni même d'être présentés à la famille. Cette mort souvent perçue comme anormale – on envisage peu de perdre un enfant dans notre société médicalisée et scientifique – est une dure épreuve pour les parents, dont beaucoup témoignent d'une négation de l'existence de leur enfant par les proches. Ceci fait naître le besoin de la photographie, même si elle est faite *post-mortem*. Ces images peuvent d'ailleurs se décliner en vidéos. Marie-Frédérique Bacqué raconte<sup>61</sup> :

« C'est pour essayer d'obtenir un accueil de l'enfant. Mais attention, il n'y a pas de rite. Faites attention, ce n'est ni un rite ni une pratique, c'est quelque chose qu'on offre au monde pour retirer du bien-être dans le fait que tout le monde reconnaît que l'enfant est bien né puisque tout le monde peut le voir sur la vidéo qui a été produite. »

La figure 15 nous montre un exemple de photographie de deuil en périnatalité. Elles sont réalisées par des professionnels agissant bénévolement et sont belles. Elles permettent aux parents de conserver un souvenir regardable et de présenter le jeune défunt dans un cadre apaisé. Cependant, il arrive que les parents répondent d'eux-mêmes à ce besoin et photographient leur enfant avec leur téléphone mais ne montrent pas l'image, conscients de son caractère morbide. Une photographe témoigne auprès de *L'Express* :

« Certains parents prennent des photos eux-mêmes, avec leurs téléphones portables, mais elles ne sont pas présentables. 'Une maman qui, depuis longtemps, gardait précieusement la photo de sa petite fille décédée, m'a demandé de la faire retoucher. Quand je lui ai remise, elle m'a dit: Tu te rends compte,

---

<sup>61</sup> Voir interview en annexe

après cinq ans, je vais enfin pouvoir présenter ma fille à ma mère'."<sup>62</sup> ».

Ce besoin de reconnaissance est, à peu de choses près, le même qui motivait les photographies *post-mortem* au XIX<sup>e</sup> siècle : les défunts n'ayant pu être immortalisés par l'appareil photo de leur vivant, la famille décidait d'acquérir un cliché représentant le mort seul ou avec sa famille (voir figure 16) ce qui attestait de son existence et de conserver un souvenir de lui.

Ces clichés peuvent également se décliner différemment sur le web : par des selfies pris autour du lit de mort ou au moment des funérailles (voir figure 17). Une pratique qui a lieu plus souvent qu'on ne le croit. Selon une enquête anglaise rapportée par *The Telegraph*, un tiers des endeuillés prendrait ce genre d'images<sup>63</sup>. La plupart du temps, elles sont sorties de leur contexte et archivées sur des sites destinés à la moquerie et au jugement de la pratique. Les photographies que j'ai réunies provenaient d'un site de divertissement où la règle du jeu était simple : classer 51 selfies réalisés pendant des funérailles, du plus au moins vulgaire. Il est intéressant de constater que le top 3 était constitué de clichés où un mort était présent alors que les autres faisaient simplement figurer le ou les endeuillés. On distingue également une hiérarchie dans ces trois photos. Plus le mort est visible et ressemble à un mort dans ce qu'il peut avoir d'effrayant, plus la photographie est haute dans le classement. Ainsi, le cliché jugé le plus vulgaire est celui qui implique une jeune femme avec sa grand-mère figée dans sa dernière expression, yeux et bouche encore ouverts. Au cours de mon interview avec Martin Julier-Costes, nous avons pu discuter de ce phénomène. La prise d'une photographie au cours d'un moment aussi grave et déstabilisant traduit l'appréhension par le deuilleur d'un moment qui le dépasse. Il tente à sa manière de séquencer le temps et de capter quelque chose de cet instant tragique<sup>64</sup>. Pour un œil extérieur, le cliché sera dérangent, d'une part parce qu'aucun lien émotionnel ne nous relie au défunt. Aucun affect ne saurait nous faire comprendre autrement ces clichés et les adoucir à nos yeux. D'autre part, parce que la prise de vue amateur et le décalage entre le modèle vivant et l'arrière-plan morbide créent un sentiment d'inquiétante étrangeté qui met mal à l'aise. L'effet produit par ces photos dépend ainsi moins du photographe que de celui qui observe et qui pourra juger à l'aune de ses propres standards moraux. Si la photographie montre, c'est celui qui la regarde qui évoque<sup>65</sup>. Ainsi, il est important que de tels contenus qui ne peuvent être compris que par le photographe ne soient pas diffusés auprès d'inconnus qui ne pourraient que porter un jugement négatif.

---

<sup>62</sup> « Deuil périnatal. "Je photographie les bébés pour que les parents gardent une trace », *L'Express.fr*, 15 octobre 2014, URL : [https://www.lexpress.fr/actualite/deuil-perinatal-laisser-un-souvenir-aux-parents-de-nourrissons-partis-trop-tot\\_1611134.html](https://www.lexpress.fr/actualite/deuil-perinatal-laisser-un-souvenir-aux-parents-de-nourrissons-partis-trop-tot_1611134.html). Consulté le 18 décembre 2019.

<sup>63</sup> *The Telegraph*, « One third of mourners admit to taking selfies at funerals », *The Telegraph*, sect. News, 20 août 2015. URL : <https://www.telegraph.co.uk/news/newstoppers/howaboutthat/11815032/One-third-of-mourners-admit-to-taking-selfies-at-funerals.html>. Consulté le 18 décembre 2019.

<sup>64</sup> Voir en annexes. « les selfies comme montrés sur les tumblrs qui sont très racoleurs... Et en même temps il se joue la même chose, je me photographie avec le mort pour appréhender un moment qui me dépasse. »

<sup>65</sup> « La photographie ne peut être un reflet de ce qui s'est produit, elle est toujours l'image choisie ou subie par quelqu'un. [...] Les intentions du membre de la famille qui photographie ne déterminent pas la signification de l'image qui poursuivra sa carrière propre », Irène JONAS, *Mort de la photo de famille ? De l'argentique au numérique*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2010, 207 p.

Jusqu'ici, j'ai surtout évoqué les représentations physiques des défunts mais je me dois d'attirer l'attention sur tout un pan d'iconographie non-figurative qui occupe une place notable dans les processus de deuil. Les plus répandues sont des illustrations issues de banques d'images gratuites ou réutilisées par des sites tiers qui apposent des citations en lien avec la perte et le deuil. La figure 18 présente une série d'images issues du groupe Facebook d'hommage à une jeune femme décédée. Les symboles que j'ai pu relever ne varient que très peu d'un groupe commémoratif à l'autre : des yeux clos – symboles évidents de mort mais aussi de sommeil, d'apaisement –, la forme du cœur, des enfants ou des personnages aux traits poupins, l'eau, le soleil couchant. Les images peuvent paraître naïves et criardes, elles sont souvent partagées en très faible qualité ou avec la *watermark* du site hébergeur. Mais elles portent également des symboles universels d'amour, odes à la vie, à la mort et au cycle. Elles suscitent des réactions souvent moindres que celles appelées par une photo du défunt, mais ne laissent cependant pas indifférent. En plus de ces symboles, on remarque dans cet exemple la représentation importante de la figure du papillon. Dans le contexte, ces images sont un outil qui permet de personnifier la défunte – ses proches la surnomment souvent « mon papillon » en s'adressant à elle. Ce choix n'est pas anodin : léger et virevoltant, le papillon peut se rapporter à une âme qui s'échappe. Il est beau et délicat comme pouvait l'être la jeune défunte. Enfin, sa vie est éphémère et fragile, ce qui rappelle l'insupportable de la mort prématurée. Il y a dans cette identification quelque chose de l'ordre d'un sacré s'apparentant au chamanisme<sup>66</sup>.

L'utilisation d'images préfabriquées pour identifier le défunt peut sembler normatif, mais ces illustrations ayant recours à des symboles relativement consensuels permettent d'éviter l'écueil que rencontre la photographie intime si elle sort de ce cadre. Ainsi, après la mort de Bianca Devins, une adolescente assassinée par un ami le 14 juillet 2019 (voir figure 19), ce type d'illustration a été utilisé en masse. En effet, après son meurtre violent, des photographies de son corps auraient été partagées sur la plateforme de messagerie Discord puis se sont répandues sur Instagram. Malgré les appels à l'aide de la famille, la plateforme a mis un certain temps à réagir. Ainsi, des amies, connaissances et *followers* parfois sans lien direct avec la victime ont décidé d'inonder le réseau d'images illustratives douces, majoritairement roses, afin de noyer les clichés morbides dans le *feed*. La défunte est ici représentée par ses goûts et traits de caractères connus de son vivant. Partagées en masse, ces images deviennent un signe d'hommage mais également de protection. Le sang et les images de violences blessent la communauté qui doit réagir vite pour se protéger du mieux qu'elle peut. Ces images déjà faites, disponibles en libre accès sur internet et facilement reproductibles, s'accordent avec les besoins urgents de la situation.

---

<sup>66</sup> « L'animal de pouvoir n'est pas forcément un ancêtre, mais un esprit-animal allié qui fait son apparition au cours de la vie d'un individu. 'Pouvoir', au sens chamanique, signifie 'augmentation de l'énergie, du pouvoir-faire' », Christiane FONSECA, « L'animal, ombre des dieux et frère de l'homme », *Cahiers jungiens de psychanalyse*, n° 126, n° 2, 2008, p. 720.

Fig. 19. Extraits du feed instagram #ecsty, 2019, captures d'écran, Instagram

Les images peuvent également être produites par les endeuillés eux-mêmes, *a posteriori* de la mort, et s'inscrivent dans un processus d'apaisement de la blessure causée par la disparition. Lucie, une jeune adulte interrogée au cours de mon enquête, me révèle ainsi comment la photographie et Instagram participent à l'expression de sa douleur et de son cheminement dans le deuil. En réaction vis-à-vis de sa famille et de son environnement extérieur où la mort est un sujet tabou, elle raconte :

« Pour ma part les réseaux sociaux ont justement été un endroit où je pouvais me livrer sans tabou. Si tu remarques bien, mon Instagram est très noir, les légendes sont toutes à caractère “tristes”. Parce que c'est le seul endroit où je me le permets réellement, même si c'est de moins en moins le cas ».

Pour les besoins de mon étude, Lucie a gracieusement accepté de me laisser montrer son *feed* Instagram (voir figure 20). Soulignons que, dans ce cas de figure, elle se place dans la posture du photographe. Elle choisit son cadre et décide des éléments de l'image qui seront les plus à même d'exprimer ce qu'elle peut ressentir. Elle est active dans l'expression de son deuil : Lucie est moins une endeuillée – qui subit la perte – qu'une deuilleuse – active dans la perte. On distingue une prédominance de paysages montagnards, un environnement que le sujet affectionne particulièrement. Les images sont souvent divisées selon un ratio 2/3 de terre, 1/3 de ciel ou alors 1/2 de terre et 1/2 de ciel. Les nuages ainsi que les variations lumineuses du ciel sont des éléments prépondérants qui portent une symbolique puissante. Le ciel est un signe invariant de l'au-delà et du sacré. De façon consciente ou non, il y a probablement ici une façon pour Lucie d'appréhender l'absence, le manque, la mort. L'autre figure relevée assez régulièrement est celle du chemin : sombre ou enneigé, bordé d'arbre avec une trouée de ciel dans l'arrière-plan. Ici encore, les évocations peuvent être multiples. La symbolique du chemin se rattache au parcours de l'âme en route pour un ailleurs. On peut également supposer une évocation du chemin propre de la deuilleuse, qui exprime sa volonté d'avancer malgré l'absence de repères dont elle a pu souffrir. Les légendes qui accompagnent les différents clichés sont également lourdes de sens et significations :

« Dans ma tête c'est sombre, est-ce qu'il a plu? À gauche comme à droite, que des pensées noires »

« Tu es le démon qui hante mes nuits. »

« Quitte à oublier mon propre cœur, je me perdrais pour te sauver »

« I need to say goodbye. »

L'obscurité, la perte, l'angoisse et l'adieu sont au cœur du propos et font état de sentiments douloureux. Grâce à ses images personnelles et au texte, Lucie peut exprimer des pensées qui

dérangent peut-être son entourage familial. Cette expression sur les réseaux sociaux traduit autant un besoin d'expression personnelle que de reconnaissance de sa douleur dans un espace numérique où ce sont des amis qui peuvent voir, lire et s'exprimer avec elle.

Les images produites pour et autour du défunt par les survivants ont ainsi des natures très différentes et dépassant de loin la représentation du défunt par la photographie vernaculaire. La photographie *post-mortem*, malgré l'incompréhension qu'elle suscite et sa grande discrétion dans l'espace public, traduit une tentative d'appréhension de l'instant du trépas. Le deuilleur séquence le temps et se mesure à quelque chose qui le dépasse. Par les photographies de paysages, les illustrations et photomontages, les deuilleurs peuvent rendre hommage au défunt tout en intériorisant la relation et en l'intégrant progressivement en tant que souvenir. On pourrait rappeler à titre de comparaison les images calligraphiques protestantes très présentes en Allemagne et dans la région de Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle (voir figure 21). Elles expriment la perte de l'être cher par la lettre, le dessin et le symbole. Un protestant se voyait offrir une telle carte au moment du baptême, pour son mariage et à sa mort. L'image devient un souvenir mais elle exprime également un rituel de passage.

## **Troisième partie : quel avenir pour ces images dans l'espace numérique ?**

### Chapitre 7

#### Mort numérique et droit à l'oubli

##### *Peut-on se séparer de l'image du mort ?*

Les réseaux sociaux sont une porte d'entrée intéressante pour comprendre les pratiques de deuil de notre société contemporaine. Ces outils numériques ne sont pas à diaboliser, car ils remettent en lumière des phénomènes qui étaient cachés et nous permettent ainsi de mieux les appréhender et de nous questionner sur les aspects publics et privés du deuil. Cependant, ces plateformes portent également en elles leurs lots d'interrogations : comment sauvegarder les images, comment les protéger et éviter qu'elles soient réutilisées hors du cadre intime pour lequel elles sont conçues ? Leur subsistance sur la toile finira-t-elle par entraver les vivants ?

Actuellement, il existe peu de mesures qui permettent aux proches de prendre soin des traces du mort sur Internet après son décès. Des mesures palliatives sont mises en place – comme le mémorial Facebook –, mais elles restent trop peu utilisées. De plus, les supports techniques de ces plateformes ne sont soit pas formés à la prise en charge des usagers décédés ou ne sont capables d'agir que dans un cadre global sans prendre en compte les multitudes de cas particuliers. Ainsi, une famille américaine dont la mère fut victime d'un féminicide n'a pu obtenir le retrait des photographies la représentant

avec son ex-compagnon et meurtrier<sup>67</sup>.

Au sein de ces espaces numériques publics où tout le monde peut s'exprimer et agir sans être gravement inquiété, il serait naïf de penser que la bêtise humaine ne puisse trouver son compte. Il n'est pas rare d'observer la création de fausses pages d'hommages destinées à la propagation de propos infâmants sur un disparu, comme ce fut le cas pour une jeune fille irlandaise morte dans l'incendie de sa maison<sup>68</sup>. Dans les cas de tragédies médiatisées, il est également possible de trouver des pages d'hommage qui semblent tout à fait crédibles et proposent des collectes de fonds pour les familles, et se révèlent être de vraies escroqueries, profitant généralement d'une mort scandaleuse et tragique pour attirer leurs cibles. J'ai constaté ce cas de figure pour Élisabeth Pilarski et Valentin Vermeesch, adolescent torturé et assassiné en Belgique en 2017. Enfin, puisque de nombreuses pages d'hommages sont ouvertes au public ; il est possible d'y récupérer les images du défunt et de glaner des informations personnelles à son sujet, il arrive de ce fait que des cas d'usurpation d'identité soient à déplorer.

À l'heure actuelle, beaucoup d'internautes sont conscients des problèmes engendrés par le manque de vigilance dans ces espaces numériques. Une enquête menée par Hélène Bourdeloie et Victoria Brun montre ainsi que plus d'un quart des interrogés voudrait voir leurs données détruites après leur mort et qu'un autre quart souhaite qu'elles ne soient accessibles qu'aux familles<sup>69</sup> (voir figure 22).

Et pourtant, données et images des défunts demeurent sur le web, exposées à tous ces risques potentiels. Le manque de thanatosensitivité est bien-sûr à imputer à cette situation, puisqu'il est très difficile d'agir sur les données d'un proche disparu, mais il y a également la volonté propre des endeuillés, qui ne peuvent se résoudre à supprimer les traces. Comment ne pas les comprendre ? De la même façon que nous faisons le vide dans les placards, que nous donnons ou jetons certaines affaires, supprimer le compte, est un acte fort qui équivaut pour beaucoup à dire au-revoir une seconde fois à celui qui n'est plus. Il implique la suppression des images, de cet espace de libre consultation et d'échange, la privation d'accès à ces souvenirs pour une partie des proches.

Irène Jonas suppose que regarder les photographies de nos morts permet « de remplir le vide plutôt que de le regarder »<sup>70</sup>, on comprend ainsi beaucoup mieux pourquoi les endeuillés ne peuvent se résoudre à supprimer définitivement les traces de leurs morts, même s'ils les consultent de manière épisodique. Après tout, quel être humain ne serait pas angoissé face au vide ?

---

<sup>67</sup> « Surviving family struggles with Facebook over photos on memorial page | Video », *NJTV News*, [s.d.]. URL : <https://www.njtvonline.org/news/video/surviving-family-struggles-facebook-photos-memorial-page/>. Consulté le 23 octobre 2019.

<sup>68</sup> « 'Sick' Facebook page trolls Ellen Finnegan tragedy », *The Irish News*, [s.d.], URL : <http://www.irishnews.com/news/2016/01/23/news/-sick-facebook-page-trolls-ellen-finnegan-tragedy-391977/>. Consulté le 23 octobre 2019.

<sup>69</sup> Hélène BOURDELOIE et Victoria BRUN, « Le deuil numérique en chiffres », rapport ANR ENEID, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 2018.

<sup>70</sup> « Regarder les photos des morts, n'est-ce pas refuser aux morts le droit de s'échapper complètement, tenter de les retenir dans une réalité et remplir le vide plutôt que de le regarder ? [...] Les voir (en image) et parler d'eux, c'est encore les faire 'être', afin que se mette à exister, pour chacun des membres de la famille, une lignée quasi familière dans le prolongement des vivants », Irène JONAS, *Mort de la photo de famille ?*, op. cit. .

Ces blocages autour des réseaux sociaux du disparu pourraient laisser entendre qu'ils sont en passe de devenir le support de mémoire majoritaire pour beaucoup de proches. On peut expliquer cette façon de penser par le caractère de plus en plus hégémonique de la plateforme dans nos relations sociales numériques (67% des internautes français seraient actifs sur Facebook<sup>71</sup>) et par le manque d'éducation des usagers dans la gestion de leurs images. Pour beaucoup, Facebook est un lieu de dépôt qui fait office de mémoire parallèle (selon un sondage IPSOS, 39% des sondés feraient confiance aux sites de partages de photos pour héberger leur contenu<sup>72</sup>). Les images laissées sur ces réseaux semblent ainsi éternelles, gravées dans une base de données monstrueuse et inébranlable.

Cela n'empêche également pas les endeuillés de sauvegarder ailleurs des traces du mort, la plupart du temps sur leur téléphone ou leur ordinateur. Ainsi, Lucie a sauvegardé certaines photos et vidéos de son amie Lila, afin de pouvoir les retrouver à tout moment et ne pas être prise au dépourvu si la famille décidait de fermer ses comptes sur ses différents réseaux sociaux.

En effet, il n'est pas rare de conserver des objets ayant appartenu à un être cher, qui permettent de prolonger sa présence auprès des vivants. Si elle n'est pas directement représentée, la présence du défunt est suggérée par le souvenir de ce qui lui a un jour appartenu. Notons également qu'il existe diverses entreprises qui proposent aux endeuillés des objets conçus spécifiquement dans les cas de deuil et qui impliquent le corps du défunt. La forme la plus répandue reste celle du bijou réalisé à partir de cendres ou destiné à recueillir des cendres dans un petit réceptacle – ce que l'on nomme les bijoux cinéraires. L'être cher est transformé, il accède à une nouvelle forme d'existence qui permet à celui qui porte l'objet de conserver un lien corporel intime. Ces bijoux sont toujours présentés en majesté (voir figures 23 a et b), la figure humaine est absente ou se limite à de la manipulation discrète. Pas de mannequin ni de mise en scène travaillée. Il n'est pas question ici de faire la promotion du bijou en tant qu'ornement pour celui qui le porte mais de le montrer dans son aspect le plus fidèle, vierge de toute signification qui soit autre que celle du but recherché : garder son mort auprès de soi.

La pratique peut paraître surprenante mais elle n'est pas nouvelle. En effet, des bijoux en cheveux de défunts se sont popularisés dès le XVI<sup>e</sup> siècle et ont connu une notoriété spectaculaire au XIX<sup>e</sup> siècle (voir la figure 24). Le choix du cheveu de même que celui des cendres n'est pas anodin. Ce sont des matériaux malléables, qui peuvent être facilement stockés dans des réceptacles ou intégrés à des bijoux. De plus, ils sont quasiment imputrescibles assurant ainsi la pérennité de l'objet et par conséquent de la trace du défunt.

---

<sup>71</sup> Emilie VIRFOLLET, « Facebook : 40 chiffres à connaître en France et dans le monde », [s.d.]. URL : <https://blog.digimind.com/fr/insight-driven-marketing/facebook-les-chiffres-a-connaître-en-2018>. Consulté le 19 décembre 2019.

<sup>72</sup> « Pratiques photo des Français : les tendances 2014 », Ipsos, [s.d.]. URL : <https://www.ipsos.com/fr-fr/pratiques-photo-des-francais-les-tendances-2014>. Consulté le 19 décembre 2019.

Cependant, de tels objets sont à l'heure actuelle interdits en France, car la législation considère les cendres comme un corps humain : elles doivent être respectées dans leur intégrité et ne sauraient être utilisées dans un autre cadre que celui du rituel d'inhumation ou de dispersion. Cependant, il est possible de recréer artificiellement l'odeur du défunt. Ainsi, l'entreprise Kalain se propose d'envoyer aux endeuillés un coffret de parfum obtenu à partir de possessions imprégnées de la senteur désirée.

L'image du mort dépasse ainsi largement le simple cadre de la photographie numérique. Elle est intimement liée au corps dans ses qualités matérielles et olfactives. Il y a un certain paradoxe entre ce désir de conservation d'une partie du mort auprès de soi et la préconisation du « travail de deuil » qui conseille voire impose une rupture catégorique avec le défunt afin de se sauvegarder psychiquement<sup>73</sup>. Par ailleurs, si l'on s'intéresse aux rituels de deuil qui existent dans d'autres cultures, il apparaît évident que ce retrait total du mort est bien loin de représenter une norme. Ainsi, les habitants du pays Toraja en Indonésie vivent pendant plusieurs années avec les morts momifiés chez eux avant de les enterrer dans des tombes troglodytes et d'exposer leurs effigies sur les hauteurs du village. Les morts sont omniprésents, ils voient et sont vus. Les corps sont également sortis et soignés par leurs familles une fois par an au cours d'un rituel appelé *Ma'nene*, ce qui fait penser au *Famadihana* – retournement des morts – chez les Malgaches.

Ces pratiques culturelles étrangères ne sont pas une meilleure façon de vivre avec les morts, ni un exemple à suivre à la lettre mais elles permettent de s'éloigner de cette prescription morale issue de la théorie freudienne qui voudrait que nous désinvestissions nos morts.

Face à ces nombreux usages riches de sens, nous voyons qu'il existe une diversité exceptionnelle de moyens de s'exprimer autour et avec le défunt et que l'image d'un mort peut être bien plus que son portrait. Alors, pouvons-nous nous en séparer? *Devons-nous* nous en séparer ? Notre société individualiste possède l'avantage de laisser chacun décider de ce qu'il y a de mieux pour lui, dans une certaine mesure. On ne saurait plus imposer une prescription universelle des bons gestes à adopter après la perte d'un être cher. Au vu de l'importance de la mémoire et du souvenir chez les endeuillés, je pense qu'il est difficilement envisageable de se séparer entièrement des défunts. Leur agentivité ne saurait être tout à fait occultée et les liens qui les unissent à leurs deuilés sont nécessaires afin que ces derniers puissent progresser sur leur parcours de deuil et continuer de « faire<sup>74</sup> ».

Cependant, la nature des espaces numériques sur lesquels une partie des images des morts sont conservées demande une attention toute particulière. Les internautes semblent en effet oublier que les technologies sur lesquelles nous nous appuyons tous les jours ne sont pas aussi pérennes que ce que l'on croit. Un téléphone ou un appareil peut se briser, une carte mémoire peut devenir obsolète et illisible faute de lecteur adéquat. Un réseau social peut également faire faillite. Les serveurs peuvent

---

<sup>73</sup> Vinciane DESPRET, *Au bonheur des morts, op. cit.*

<sup>74</sup> *Ibid.* « Les morts ne disent pas grand-chose [...] mais ils font. Ou plutôt, ils activent, ils font faire. »

s'abîmer, prendre feu, exploser. Et si un tel événement se produit, que restera-t-il des traces qui s'y trouvaient ?

## Chapitre 8

### Le cimetière virtuel

*Une alternative à ré-investir ?*

Il n'existe pas de recette miracle pour assurer la bonne utilisation des traces du défunt sur Internet. Il est important d'avoir de tels outils afin de favoriser la rencontre des proches et de leur permettre de progresser dans leur cheminement de deuil. Seulement, les problèmes soulevés par ces contenus intimes produits sur un espace éminemment public et indiscret renvoient à de nombreuses questions, notamment celle de la déconnexion. En effet, la présence des morts sur nos réseaux sociaux abolit la distance entre leur espace et celui des vivants. Nous avons pour habitude de circonscrire les défunts dans des espaces que nous ne pouvions occuper continuellement, ce qui permettait de créer des points de repère identitaires. Au sein de ces espaces délimités, les activités ordinaires sont suspendues afin que l'on puisse se consacrer au mort sur un temps donné<sup>75</sup>. La proximité des vivants et de leurs défunts est renforcée ; ainsi « dans un monde connecté, l'endeuillé doit lui-même gérer cette distance qui s'imposait autrefois de fait<sup>76</sup> ».

Marie-Frédérique Bacqué souligne avec justesse lors de notre entretien<sup>77</sup> l'importance du cimetière, qui se distingue par son espace clos et dissimulé des regards extérieurs, mais au sein duquel tout est public et où on fait le choix d'aller. Cependant, à l'heure où les familles se dispersent pour des raisons professionnelles, le cimetière ne saurait être qu'un lieu dans l'espace physique. Il faudrait que les endeuillés puissent bénéficier d'un espace numérique au sein duquel ils puissent se retrouver et qui occupe la même fonction qu'une tombe : individualiser la mort en s'appuyant sur un support collectif<sup>78</sup>.

Les cimetières virtuels pourraient représenter une alternative. Un espace numérique pour les morts, clairement circonscrit et n'interférant pas de manière impromptue avec celui des vivants, comme cela peut-être le cas sur Facebook. Ils pourraient permettre aux cercles de proches d'un défunt de s'exprimer et de partager leurs souvenirs à l'abri de regards extérieurs, voyeurs ou mal intentionnés. Si la perspective est belle, elle semble malheureusement hors de propos à l'heure actuelle.

En effet, les cimetières en ligne les plus connus (findagrave, worldwidcemetary...) sont en fait des *databases* qui répertorient des tombes déjà existantes. Il faut donc avoir un accès au lieu de sépulture,

---

<sup>75</sup> Jocelyn LACHANCE et Martin JULIER-COSTES, « Le deuil dans un monde connecté », *Frontières*, vol. 29, n° 1, 2017. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/fr/2017-v29-n1-fr03382/1042980ar/>. Consulté le 9 février 2020.

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Voir en annexes

<sup>78</sup> « À l'image d'une tombe dans un cimetière, la page internet permet d'individualiser une mort tout en se servant d'un support collectif, signe d'une préoccupation de la part des amis de marquer au sein du groupe des pairs cette mort tout en l'adressant potentiellement à un collectif qui les dépasse », Martin JULIER-COSTES, « Socio-anthropologie des socialisations funéraires », thèse citée.

pouvoir le répertorier et ensuite, éventuellement, interagir avec celui-ci en écrivant la biographie du défunt. Ces outils servent plus les desseins des férus de généalogie et ils ont l'inconvénient de répertorier avant tout les tombes de personnes célèbres, décédées depuis longtemps et dont les informations sont disponibles à beaucoup d'autres endroits sur le web.

Se posent également des problèmes liés à la construction de sites qui ne contribuent pas à aider les proches à s'approprier de tels outils.

Le site [cimetiere-virtuel.fr](http://cimetiere-virtuel.fr) (voir figure 27) comme beaucoup d'autres, souffre d'un design suranné. Les couleurs fades, les effets de dégradés, le découpage des zones et les fond de pages brouillés ne contribuent pas à une bonne lecture du site, voire peuvent rebuter les usagers. Le menu en haut de page ne descend pas au *scroll*, ce qui ne facilite pas la navigation. Les différentes sous-catégories se ressemblent tellement dans leur construction qu'il est difficile de réaliser que l'on est passé d'une page à l'autre. L'onglet « les plus belles pages » met en avant les pages ayant généré le plus d'activité. Ainsi, les morts sont classés selon les hommages qu'ils suscitent, selon leur notoriété, leur succès au sein de ce microcosme. Une organisation qui n'est pas sans rappeler celle du cimetière romain, où les lieux de sépulture des personnages importants étaient érigés en bordure des grandes voies de passage afin qu'ils puissent être honorés par ceux qui passaient là<sup>79</sup>. Cette mise en avant de certains défunts par rapport à d'autres suggère une échelle de valeur qui se mesurerait à l'activité numérique. Cette hiérarchie fondée sur l'activité du compte peut également pousser les proches à créer du trafic sur l'espace afin de s'assurer que leur défunt puisse figurer parmi les plus valeureux. Avec une telle construction, il y a un risque de transformer la volonté commémorative des deuilés en course à la notoriété, créatrice de crispations et de conflits potentiels.

À l'heure actuelle, ce site est bien moins fréquenté et moins intuitif qu'un réseau social comme Facebook. Le risque de basculer dans des comportements aussi peu sains m'apparaît relativement faible. Cependant, il faudrait veiller à ce qu'une telle conception de la hiérarchie des morts et de leurs tombes ne s'invite pas sur des sites plus fréquentés.

Il faut également noter une fonctionnalité originale qui consiste dans la possibilité d'offrir des « cadeaux », sous la forme d'images représentant des bouquets de fleurs, des peluches, des bougies. Il est intéressant de voir comment les usages oblatifs de l'espace physique sont littéralement transposés sur l'espace numérique. Cependant, des cadeaux tels que les fleurs et les peluches sont intéressants dans leur matérialité et dans la façon dont ils peuvent se déployer sur l'espace de la tombe, créant ainsi un paysage unique appartenant au défunt. Ici, l'accumulation de vignettes stéréotypées et très hétéroclites dans leur traitement graphique, séparées les unes des autres par un cadre normé, a quelque chose de pauvre et triste. De plus, on peut relever que les images proposées sont également très ancrées dans un imaginaire chrétien – angelots, cierges –, ce qui pose la question de l'inclusion de

---

<sup>79</sup> PASCAL MOREAUX, « Naissance, vie et mort des cimetières », *Etudes sur la mort*, n° 136, n° 2, 2009, p. 7-21.

défunts ne se retrouvant pas dans cette culture.

[celesteo.com](http://celesteo.com) (voir la figure 26) partage certains défauts avec *Le cimetière virtuel*, comme la difficulté de sa navigation : un *header* qui ne descend pas au *scroll*, aucun outil pour remonter en haut de page, des couleurs très sombres qui contribuent à créer une atmosphère empesée. On note cependant un contournement de quelques problèmes soulevés précédemment : ici, les cadeaux et hommages apparaissent comme de « vrais » objets physiques. L'espace numérique du mort relève d'une copie d'un espace réel – ce que l'on appelle le skeuomorphisme –, qui peut permettre une meilleure projection, notamment pour des usagers peu familiers des outils numériques. Le site prend même le parti de proposer un livre de condoléances qui ressemble à un vrai livre. Pourquoi pas ? Cependant, si les outils ressemblent à des pastiches de la réalité, les interactions ne sont pas conçues selon cette logique. On s'attendrait à utiliser notre souris comme un prolongement de notre main et à pouvoir ouvrir le livre d'un geste. Mais en réalité, il faut cliquer sur le bouton « ouvrir le livre » pour pouvoir le lire. À l'intérieur, il faut de la même façon cliquer sur des boutons pour changer de page plutôt que de les tourner. Cette ambivalence entre la copie de l'objet physique et les traditionnels boutons de navigation rendent l'ensemble difficile à déchiffrer. Comme l'interaction est fastidieuse, il est plus difficile pour les endeuillés de s'exprimer avec aisance sur un tel support. Cependant, il faut noter l'effort qui est fait de soustraire les défunts aux yeux de n'importe qui. À moins de disposer du nom exact d'un disparu, il est impossible d'avoir accès à sa page.

Si la majorité des sites funéraires en ligne ressemblent aux deux exemples analysés précédemment, d'autres ont réussi à s'adapter aux enjeux contemporains de navigation : c'est le cas de [dansnoscoeurs.fr](http://dansnoscoeurs.fr) et [inmemori.com](http://inmemori.com) (respectivement figures 27 et 28). Les pages, principalement blanches, ont des couleurs qui se font oublier et des partis-pris graphiques discrets qui permettent aux contenus partagés par les endeuillés d'exister par eux-mêmes. Cependant, là où les espaces d'*InMemori* sont confidentiels, accessibles sur demande de la famille et séparent les informations pratiques des souvenirs des endeuillés, *Dans nos Cœurs* mélange les contenus dans un même espace accessible à tous, ce qui rend la lecture plus complexe et interroge toujours sur la part d'espace intime laissée aux proches. De plus, le design de ce site peut sembler sobre et contemporain mais il porte de nombreuses significations qui sont révélatrices d'une façon particulière de traiter les endeuillés. Le logotype rose pastel, très rond, est accompagné d'illustrations aux couleurs douces qui rappellent l'univers de l'enfance et d'une typographie ronde ornée de boucles coquettes. Le décor se veut certainement apaisant et rassurant mais il en devient infantilisant.

Par sa sobriété graphique proche d'une certaine sécheresse, *InMemori* échappe à cet écueil et permet d'offrir aux endeuillés un espace privé sans jugement ni idées préconçues. Les retours des utilisateurs sont très positifs : il est fait mention à de nombreuses reprises de la « simplicité d'utilisation », de son « accessibilité pour tous » et de sa « discrétion ».

Si beaucoup d'erreurs ont été commises dans la transposition de nos cimetières dans l'espace numérique, nous pouvons constater que les enjeux principaux ont été compris et que des solutions commencent à être trouvées. *InMemori* semble la plus aboutie à l'heure actuelle, mais il reste beaucoup de chemin à faire et de réflexions à poursuivre, notamment dans la possibilité pour les endeuillés de personnaliser l'apparence de l'espace numérique de leur défunt comme ils pourraient le faire sur une tombe. De plus, il ne faudrait pas considérer cette solution comme la seule solution envisageable. Les outils que nous utilisons sont jeunes et évoluent à une vitesse incroyable, jour après jour.

Il convient pour les professionnels qui voudraient investir ces nouveaux terrains de rester curieux, d'apprendre des exemples passés, et de questionner leurs pratiques tout en gardant à l'esprit les besoins primordiaux des deuilés : garder un lien avec le mort, avoir la possibilité de partager sa peine avec ses cercles de proches tout en conservant sa part d'intimité dans le deuil, avoir les moyens techniques de gérer la mémoire de son défunt de façon simple.

En tant que webdesigners, il devient indispensable que nous prenions en compte la mortalité des usagers de nos sites dans leur conception afin de faciliter l'effacement ou la récupération de leurs données par les endeuillés. Il faut également que l'idée du besoin de déconnexion soit au centre de nos problématiques de conception, notamment sur des sites dédiés à la circonscription numérique de nos morts. Dans ce cas précis, nous ne pouvons pas envisager l'UX Design – la conception de l'expérience de l'utilisateur sur le site – comme un moyen de faire rester les usagers le plus longtemps possible. Nous irions à l'encontre du besoin de déconnexion qui pourrait être ressenti par les endeuillés.

Designer pour les morts et les vivants impliquera une démarche éthique. Nous ne pouvons pas créer d'espaces numériques de deuil sains si nous nous reposons sur les principes de croissance, de profit et d'économie de l'attention. Cela impliquera également de réfléchir à des moyens honnêtes et réalistes de financer les systèmes d'hébergement mobilisés par la création de nos sites, même s'ils impliquent la fin du deuil et la fermeture de l'espace après un temps donné.

Dans le futur, il sera indispensable de travailler main dans la main avec les sociologues, les anthropologues et les psychologues. La documentation et la curiosité constante des designers sur le sujet de la mort dans notre société deviendra indispensable à la conception d'outils justes et humains.

## **Conclusion**

Loin d'être une révolution due au matériel technologique, la façon dont les deuilés ritualisent leur perte sur les espaces numériques s'inscrit dans la continuité de l'évolution de notre société depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Le deuil et sa ritualisation se sont individualisés, mais répondent toujours aux mêmes besoins primordiaux : accueillir le défunt dans sa nouvelle dimension, apprendre à vivre avec la fracture causée par la perte et revenir dans la société des vivants.

Dans le même temps, la photographie est devenue populaire et instinctive, permettant à n'importe qui

de produire des traces visuelles de lui-même, de son environnement et de son entourage. Les clichés produits sont de potentiels supports commémoratifs que les proches peuvent ainsi investir après la disparition d'un de leurs proches.

Aujourd'hui, ces photos sont échangées principalement sur les espaces numériques, qui ont pris une place prépondérante dans notre mode de vie post-moderne et hyper-connecté. Véritables espaces de vie, nous y laissons une grande quantité de traces et de souvenirs. Ils permettent de maintenir des liens sociaux avec des proches éloignés parfois par des continents entiers, de communiquer à n'importe quel moment, malgré les différences d'horaires. Cependant, ces jeunes espaces n'ont pas été conçus en prenant en compte la mort des utilisateurs et la prise en charge de leurs proches. Pourtant, ceux-ci ne restent pas démunis. Ils bricolent, détournent et plient à leurs besoins les plateformes qui abritent des traces du disparu. Ils communiquent, échangent, reconstruisent leur défunt pour avancer sur le chemin du deuil, seuls et à plusieurs, entre proches, mais également entre inconnus rassemblés par leur appartenance à un même groupe.

Les plateformes sociales comme Facebook et Instagram ont, en effet, réinjecté une composante publique qui semblait avoir perdu en importance dans le deuil. Cependant, le public dont nous parlons sur Internet est beaucoup plus vaste, anonyme et moins soumis aux règles morales que dans l'espace physique. Les traces laissées par les défunts et investies par leurs proches sont souvent accessibles par tous et récupérables par des mains étrangères. Au-delà de l'aspect trivial qui les envahirait alors<sup>80</sup>, elles pourraient également être surinterprétées et déformées d'une façon qui pourrait s'avérer néfaste pour les endeuillés. Se pose également la question de l'épreuve de la déconnexion. Si les morts étaient autrefois séparés, circonscrits en des lieux imposés par la tradition – comme le cimetière – ou choisis individuellement en raison d'une symbolique personnelle, leur présence sur les espaces numériques floute la barrière entre les actions quotidiennes profanes et les actions sacrées de recueillement. Les deuilés doivent alors appréhender seuls leurs besoins et définir eux-mêmes les limites qu'ils imposeront à leur défunt, pour avancer au mieux sur leur parcours de deuil. Il y a ainsi, aujourd'hui, un travail de renseignement à faire auprès des deuilés afin qu'ils appréhendent au mieux les solutions existantes susceptibles de les aider dans la gestion de leur deuil en ligne. Quant aux développeurs et aux webdesigners, il conviendra d'élaborer de nouveaux outils qui pourraient améliorer le traitement et la récupération des traces du mort par les proches, de veiller à leur sécurité et de trouver les moyens de séparer les espaces numériques des vivants et des morts avec le plus de justesse, dans une démarche de design éthique.

Cependant, nous devons réfléchir, dans un futur proche, à la façon dont nous percevons le numérique et comment ce point de vue peut influencer nos actes dans le parcours de deuil. En effet, nous aimons à penser que ces outils sont tout-puissants et immortels alors qu'ils sont d'une incroyable fragilité. Obsolescence, casse ou faillite, nombreux sont les facteurs qui peuvent contribuer à la disparition d'un

---

<sup>80</sup> « Tombées en mains étrangères [...] les images privées ont quelque chose de trivial, de lamentable dans leur exhibition publique », Anne-Marie GARAT, *Photos de famille*, Paris, Seuil, 1994.

espace en ligne et, avec lui, tous les souvenirs qu'il abritait. Si nous souhaitons conserver à long terme les traces laissées par nos morts, nous devons apprendre et développer des solutions de stockage hors-ligne et interopérables afin que les aléas de la technique ne nous imposent pas une seconde fois la perte d'un être cher.

Pour aller encore plus loin, je pense qu'il faut également réfléchir à l'impact environnemental du stockage potentiellement infini des traces de nos défunts sur le net. Dans le futur, nous serons de plus en plus nombreux à vivre et mourir dans l'espace physique autant que dans l'espace numérique. Mais là où nous nous décomposons et finissons par disparaître, qu'en sera-t-il de nos données, qui continueront à occuper de l'espace de stockage et ainsi consommer de l'énergie ? De telles considérations ne touchent pas simplement les endeuillés mais tous les acteurs de notre vie numérique. Les plateformes hôtes de nos espaces en ligne devront tôt ou tard prendre le temps de réfléchir à ces considérations et entamer des dialogues avec les particuliers, les professionnels du funéraires et les chercheurs spécialistes de ce domaine d'étude afin de trouver une solution viable et adaptée à la société dans laquelle nous évoluons.

# Bibliographie

## Ouvrages de référence et travaux universitaires :

Anne Marie Garat, *Photos de famille*, Paris : Seuil, 1994.

Arina Makarova, « La fonction sociale de la rubrique nécrologique », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 113-121.

Baptiste Kotras, *La voix du web, nouveaux régimes de l'opinion sur internet*, La République des Idées, Seuil, [s.l.] : [s.n.], 2018.

Barrière Jean-Paul, « Les veuves dans la ville en France au XIXe siècle : images, rôles, types sociaux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, n° 114-3, 30 septembre 2007, p. 169-194.

Baudry Patrick, « La ritualité funéraire », *Hermès, La Revue*, n° 43, n° 3, 2005, p. 189-194.

Bellanger Emmanuel et Tartakowsky Danielle, « Enterrer les morts et les honorer », *Le Mouvement Social*, n° 237, n° 4, 14 décembre 2011, p. 3-12.

Catherine Le Grand-Séville, « Évolution des rites et des pratiques », *Études sur la mort*, n° 131, n° 1, 2007, p. 135-141.

Daniel Sangsue, *Fantômes, esprits et autres morts vivants*, [s.l.] : Les Essais, 2011, 636 p.

David Le Breton, « Rites personnels de passage », *Hermès, La Revue*, n° 43, n° 3, 2005, p. 101-108.

Denis Morsa, « Salaire et salariat dans les économies préindustrielles (XVIe-XVIIIe siècle). Quelques considérations critiques », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 65, n° 4, 1987, p. 751-784.

Dufour Stéphane et Boutaud Jean-Jacques, « Extension du domaine du sacré », *Questions de communication*, n° 23, 31 août 2013, p. 7-30.

Fonseca Christiane, « L'animal, ombre des dieux et frère de l'homme », *Cahiers jungiens de psychanalyse*, N° 126, n° 2, 2008, p. 7-20.

Françoise Biotti-Mache, « La thanatopraxie historique », *Études sur la mort*, n° 143, n° 1, 2013, p. 13-59.

Frédéric Lenoir et Jean-Phillipe de Tonnac, *La Mort et l'Immortalité : Encyclopédie des savoirs et des croyances*, [s.l.] : Bayard, 2004.

« Les vivants et les morts », in *La Mort et l'Immortalité : Encyclopédie des savoirs et des croyances*, [s.l.] : Bayard, 2004.

« La mort et le devenir du corps », in *La Mort et l'Immortalité : Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris : Bayard, 2004.

« Vivre en mortel », in *La Mort et l'Immortalité : Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris : Bayard, 2004.

Hélène Bourdeloie, « Usages des dispositifs socionumériques et communication avec les morts. D'une reconfiguration des rites funéraires », *Questions de communication*, n° 28, 31 décembre 2015, p. 101-125.

Hélène Bourdeloie, Cindy Minodier, Mathilde Petit et Sara Houmair, « De la vie numérique des morts. Nouveaux rites, nouvelles liaisons », p. 15.

- Hélène Bourdeloie et Victoria Brun, *Le deuil numérique en chiffres*, [s.l.] : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 2018, p. 7.
- Hémon Jacques, « Les réseaux sociaux et le marché de la photographie », *Cahier Louis-Lumière*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 18-26.
- Irène Jonas, *Mort de la photo de famille ? De l'argentique au numérique*, Logiques sociales, [s.l.] : Éditions l'Harmattan, 2010, 207 p.
- Jean-Pierre Albert, « Les rites funéraires. Approches anthropologiques », p. 9.
- Jouan Marlène, « Politique du deuil : entre reconnaissance et invisibilisation », *Raison publique*, N° 21, n° 1, 20 octobre 2017, p. 113-152.
- Lachance Jocelyn et Julier-Costes Martin, « Le deuil dans un monde connecté », *Frontières*, vol. 29, n° 1, 2017.
- Laurence Croq, « Le dernier hommage. La comptabilité des frais funéraires et du deuil dans la société parisienne aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles », *Histoire & mesure*, XXVII, XXVII-1, 1 juillet 2012, p. 161-214.
- Louis-Vincent Thomas, *Rites de mort pour la paix des vivants*, [s.l.] : Fayard, 1985.
- Marcello Vitali-Rosati, *Égarements : Amour, mort et identités numériques*, Paris : Hermann, 2014, 138 p.
- Martin Julier-Costes, *Socio-anthropologie des socialisations funéraires juvéniles et du vécu intime du deuil*, Université de Strasbourg, École doctorale 519 : Sciences de l'Homme et des Sociétés, Strasbourg, 2010.
- Pascal Moreaux, « Naissance, vie et mort des cimetières », *Etudes sur la mort*, n° 136, n° 2, 2009, p. 7-21.
- Patrick Baudry, « L'histoire de la mort », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 147-154.
- Patrick Baudry, « Travail du deuil, travail de deuil », *Etudes*, Tome 399, n° 11, 2003, p. 475-482.
- Philippe Ariès, « Attitudes devant la vie et devant la mort du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle », *Population*, vol. 4, n° 3, 1949, p. 463-470.
- Régis Debray, *Vie et Mort de l'image*, [s.l.] : Gallimard, collection Bibliothèque des idées, 1992.
- Roland Barthes, *Journal de Deuil*, [s.l.] : Points, 2009.
- Roland Barthes, *La chambre claire : Note sur la photographie*, Cahiers du cinéma, Paris : Gallimard, Le Seuil, 1980, 189 p.
- Sébastien Rongier, *Théorie des fantômes, pour une archéologie des images*, Les Belles Lettres, [s.l.] : [s.n.], 2016, 230 p.
- Sigmund Freud, *Deuil et Mélancolie*, [s.l.] : Payot, 2011 (Petite Bibliothèque Payot, 783).
- Sophie Pène, « Facebook mort ou vif. Deuils intimes et causes communes », *Questions de communication*, n° 19, 30 juin 2011, p. 91-112.
- Susan Sontag, *Sur la photographie*, Christian Bourgeois Éditeur, [s.l.] : [s.n.], 2000 (Choix-Essais).
- Tobie Nathan et coll., *Rituels de deuil, travail du deuil*, [s.l.] : La Pensée Sauvage, 1995.
- Vinciane Despret, *Au bonheur des morts : Récits de ceux qui restent*, Empêcheurs de penser en rond, Paris : Éditions La Découverte, 2015, 225 p.
- Yves Winkin, « La notion de rituel chez Goffman », *Hermès, La Revue*, n° 43, n° 3, 2005, p. 69-76.

*Semen*, n° 45/septembre 2018. *Deuil en ligne – Les discours funéraires à l'ère du numérique*, Première Édition, [s.l.] : Presses universitaires de Franche-Comté, 2018 (Semen, 45), 210 p.

*Garder les morts vivants*, La Découverte, [s.l.] : [s.n.], 2018 (Réseaux, 210). URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2018-4.htm>. Consulté le 21 novembre 2019.

*Extra Fantômes*, Fanette Mellier, Paris : Lienart, 2016, 144 p.

## Œuvres audiovisuelles :

David Bowie, *Lazarus*, [s.l.] : [s.n.], 2015. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=y-JqH1M4Ya8>.

Liz Feldman, *Dead to Me*, Netflix, couleur — numérique (HDTV et UHD) — 1,78:1 — son Dolby Digital 5.1, [s.l.], 2019.

Mike Flanagan, *The Open Casket*, Netflix, *The Haunting of Hill House*, n° 2 / 10, couleur — numérique (HDTV et UHD) — 1,78:1 — son Dolby Digital, 51 minutes, [s.l.], 2018.

Owen Harris, Charlie Brooker, *Be right Back*, Netflix, *Black Mirror*, n° 1 / 4, couleur — numérique (HDTV et UHD) — 1,78:1 — son Dolby Digital, 44 minutes, [s.l.], 2013.

*A quoi servent les rites mortuaires ?*, 2:55, [s.l.] : [s.n.], 2013. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=gqnLK-2szW0>. Consulté le 15 décembre 2019.

*Les dimensions du deuil - Conférence intégrale (Evènement INREES)*, 1:11:33, [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=aIuL7GTSnXM>. Consulté le 11 octobre 2019.

*You're going to die. What will happen to your online life? | Jed R. Brubaker | TEDxMileHigh*, 13:20, [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. URL : [https://www.youtube.com/watch?v=AcDCFVnHF\\_E](https://www.youtube.com/watch?v=AcDCFVnHF_E). Consulté le 21 novembre 2019.

## Blogs :

Dubreuil Bruno, « Comment montrer la mort en photographie ? », *OAI13*, 18 mai 2016. URL : <http://www.oai13.com/focus/decryptage/comment-peut-on-montrer-la-mort-en-photographie/>. Consulté le 16 novembre 2019.

Ex\_situ Revue, « La fin de l'internet est-elle pour bientôt ? », *EX\_SITU*, 2 février 2017. URL : <https://revueexsitu.com/2017/02/02/la-fin-de-linternet-est-elle-pour-bientot/>. Consulté le 30 septembre 2019.

Intervention Les éditions, « Autour de la mort il y a toujours la vie / Exposition collective | Les Éditions Intervention », *Les Éditions Intervention*, [s.d.]. URL : <https://inter-lelieu.org/rencontre-internationale-dart-performance-2016/>. Consulté le 30 septembre 2019.

« INTERVIEW with grave-garment designer Pia Interlandi », *Roman Road Journal*, [s.d.]. URL : <https://romanroadjournal.com/interview-with-grave-garment-designer-pia-interlandi/>. Consulté le 28 septembre 2019.

« Memento Mori / Bone Again », *Liturgie Apocryphe*, [s.d.]. URL : <http://liturgieapocryphe.com/louange/memento-mori-bone-again/>. Consulté le 30 septembre 2019.

« Surviving family struggles with Facebook over photos on memorial page | Video », *NJTV News*, [s.d.]. URL : <https://www.njtvonline.org/news/video/surviving-family-struggles-facebook-photos-memorial-page/>. Consulté le 23 octobre 2019.

« With reference to death – the only way out is in », *With Reference to Death*, [s.d.]. URL : <http://withreferencetodeath.philippocock.net/blog/>. Consulté le 30 septembre 2019.

### **Autres pages web :**

Association Francophone pour les Soins Oncologiques de Support, *Le Deuil. Référentiels Inter-régionaux en Soins Oncologiques de Support*, [s.l.], [s.d.]. URL : [https://www.afsos.org/wp-content/uploads/2019/04/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-Deuil-AFSOS-VF\\_compressed.pdf](https://www.afsos.org/wp-content/uploads/2019/04/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-Deuil-AFSOS-VF_compressed.pdf).

Bailey John, « Melbourne’s first Death and Dying Festival aims to lift the shroud of silence », *The Sydney Morning Herald*, 29 août 2017. URL : <https://www.smh.com.au/entertainment/melbournes-first-death-and-dying-festival-aims-to-lift-the-shroud-of-silence-20170828-gy5qnk.html>. Consulté le 28 septembre 2019.

Fine Rachel, « Eli’s Silver Lining », *Now I Lay Me Down To Sleep*, 17 décembre 2019. URL : <https://www.nowilaymedowntosleep.org/2019/12/17/elis-silver-lining/>. Consulté le 18 décembre 2019.

Forêt Élodie, « Il y aura bientôt plus de morts que de vivants sur Facebook », *France Inter*, 31 octobre 2017. URL : <https://www.franceinter.fr/societe/il-y-aura-bientot-plus-de-morts-que-de-vivants-sur-facebook>. Consulté le 28 septembre 2019.

Hamburger Ellis, « Facebook could have a big problem on its hands with “memorial page” vulnerability », *The Verge*, 4 janvier 2013. URL : <https://www.theverge.com/2013/1/4/3835666/facebook-memorial-page-vulnerability-dead-account>. Consulté le 23 octobre 2019.

Robertson Adi, « Facebook removing “exploitative” Newtown memorial pages after Congressional complaint », *The Verge*, 25 février 2013. URL : <https://www.theverge.com/2013/2/25/4028464/facebook-removing-exploitative-newtown-memorial-pages>. Consulté le 23 octobre 2019.

Virfollet Emilie, « Facebook : 40 chiffres à connaître en France et dans le monde », [s.d.]. URL : <https://blog.digimind.com/fr/insight-driven-marketing/facebook-les-chiffres-a-connaître-en-2018>. Consulté le 19 décembre 2019.

« Facebook Takes More Memorial Page Market Share with Additional Updates », *Connecting Directors*, 23 avril 2019. URL : <https://connectingdirectors.com/54172-facebook-memorial-page-updates>. Consulté le 23 octobre 2019.

« La mort, un véritable enjeu pour les réseaux sociaux », *Le Figaro*, 31 octobre 2018. URL : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/10/31/01016-20181031ARTFIG00247-la-mort-un-veritable-enjeu-pour-les-reseaux-sociaux.php>. Consulté le 28 septembre 2019.

« When My Husband Died, Facebook Became My Boyfriend », *Modern Loss*, 27 août 2018. URL : <https://modernloss.com/when-my-husband-died-facebook-became-my-boyfriend/>. Consulté le 22 novembre 2019.

« Facebook et le deuil: «la mort aussi vit avec son temps» », *Slate.fr*, 19 juin 2018. URL : <http://www.slate.fr/story/163376/internet-reseaux-sociaux-facebook-deuil-mort-compte-memorial-sites-hommages>. Consulté le 28 septembre 2019.

« Facebook is killing people, posting erroneous “Memorialized Account” messages », *Marketing Land*, 11 novembre 2016. URL : <https://marketingland.com/facebook-is-killing-people-198020>. Consulté le 23 octobre 2019.

« Deuil, rupture... Un Tumblr recense les «derniers messages reçus» », *Slate.fr*, 1 décembre 2015. URL : <http://www.slate.fr/story/110857/tumblr-derniers-messages-recus>. Consulté le 6 novembre 2019.

« One third of mourners admit to taking selfies at funerals », *The Telegraph*, sect. News, 20 août 2015. URL : <https://www.telegraph.co.uk/news/newstoppers/howaboutthat/11815032/One-third-of-mourners-admit->

- to-taking-selfies-at-funerals.html. Consulté le 18 décembre 2019.
- « Deuil périnatal: “Je photographie les bébés pour que les parents gardent une trace” », *L'Express.fr*, 15 octobre 2014. URL : [https://www.lexpress.fr/actualite/deuil-perinatal-laisser-un-souvenir-aux-parents-de-nourrissons-partis-trop-tot\\_1611134.html](https://www.lexpress.fr/actualite/deuil-perinatal-laisser-un-souvenir-aux-parents-de-nourrissons-partis-trop-tot_1611134.html). Consulté le 18 décembre 2019.
- « Trois morts par minute sur Facebook? », *Slate.fr*, 18 janvier 2011. URL : <http://www.slate.fr/lien/32873/morts-facebook-minute>. Consulté le 8 décembre 2019.
- Le deuil à l'ère numérique*, [s.l.], 13:45:07 UTC. URL : <https://www.slideshare.net/ThomasPariete/le-deuil-lre-numrique-mmoire-de-recherche>. Consulté le 9 décembre 2019.
- Skyrim Modders Build Shrine to Honour Dead Player - IGN*, [s.l.]: [s.n.], [s.d.]. URL : <https://www.ign.com/articles/2015/03/18/skyrim-modders-build-shrine-to-honour-dead-player>. Consulté le 15 décembre 2019.
- « @thisyoungwidowlife • Photos et vidéos Instagram », [s.d.]. URL : <https://www.instagram.com/thisyoungwidowlife/>. Consulté le 22 novembre 2019.
- « ‘Sick’ Facebook page trolls Ellen Finnegan tragedy », *The Irish News*, [s.d.]. URL : <http://www.irishnews.com/news/2016/01/23/news/-sick-facebook-page-trolls-ellen-finnegan-tragedy-391977/>. Consulté le 23 octobre 2019.
- « 11S - Collection de faire-part - Archives municipales et communautaires d'Orléans Métropole », [s.d.]. URL : [http://archives.orleans-metropole.fr/arkotheque/inventaires/ead\\_ir\\_consult.php?a=4&ref=FR%2045234\\_11S\\_Collection\\_de\\_fa](http://archives.orleans-metropole.fr/arkotheque/inventaires/ead_ir_consult.php?a=4&ref=FR%2045234_11S_Collection_de_fa) ire-part. Consulté le 20 novembre 2019.
- « Approche anthropologique de la mort | Fin de vie, Corps, Deuil », [s.d.]. URL : <https://mort-anthropologie.com/>. Consulté le 21 novembre 2019.
- « Éternités numériques. Les identités numériques post mortem et les usages mémoriaux innovants du web au prisme du genre. », *Agence nationale de la recherche*, [s.d.]. URL : <https://anr.fr/Projet-ANR-13-SOIN-0002>. Consulté le 28 septembre 2019.
- « Facebook : utilisateurs par âge et sexe dans le monde 2019 », *Statista*, [s.d.]. URL : <https://fr.statista.com/statistiques/574791/facebook-repartition-mondiale-par-age/>. Consulté le 8 décembre 2019.
- « Joanne Garde-Hansen | University of Warwick - Academia.edu », [s.d.]. URL : <https://warwick.academia.edu/JoanneGardeHansen>. Consulté le 24 octobre 2019.
- « L'expérience du deuil d'un(e) ami(e) chez les jeunes à l'ère du numérique », [s.d.]. URL : <https://mort-anthropologie.com/lexperience-du-deuil-dune-amie-chez-les-jeunes-a-lere-du-numerique/>. Consulté le 21 novembre 2019.
- « La Fabrique de l'information (3/4) : Annoncer la mort du Roi (Henri IV et Louis XIV) », *France Culture*, [s.d.]. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/la-fabrique-de-linformation-34-annoncer-la-mort-du-roi-henri-iv-et-louis-xiv>. Consulté le 20 novembre 2019.
- « La mort numérique : un enjeu de société », *La Revue des Médias*, [s.d.]. URL : <http://larevuedesmedias.ina.fr/series/la-mort-numerique-un-enjeu-de-societe>. Consulté le 28 septembre 2019.
- « La représentation de la mort dans l'Art Contemporain », *Actualité de la Psychanalyse à Troyes*, [s.d.]. URL : <https://www.psychanalyse-troyes.org/les-conferences/131-la-representation-de-la-mort-dans-lart-contemporain>. Consulté le 28 septembre 2019.
- « Le deuil, un événement social ? », [s.d.]. URL : <https://mort-anthropologie.com/le-deuil-un-evenement-social/>. Consulté le 21 novembre 2019.

- « Les Strasbourgeois et la mort - Archives de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg », [s.d.]. URL : <https://archives.strasbourg.eu/expositions/exposition-les-strasbourgeois-et-la-mort-6/n:335>. Consulté le 17 novembre 2019.
- « Modern Loss », *Modern Loss*, [s.d.]. URL : <https://modernloss.com/>. Consulté le 22 novembre 2019.
- « Pratiques photo des Français : les tendances 2014 », *Ipsos*, [s.d.]. URL : <https://www.ipsos.com/fr-fr/pratiques-photo-des-francais-les-tendances-2014>. Consulté le 19 décembre 2019.
- « Principaux résultats du programme ENEID | Programme ENEID Eternités numériques (ANR Sociétés Innovantes 2013-2018) », [s.d.]. URL : <http://eneid.univ-paris3.fr/node/46>. Consulté le 17 décembre 2019.
- « Quelle vie après la mort sur les réseaux sociaux ? », *France Inter*, [s.d.]. URL : <https://www.franceinter.fr/emissions/l-edito-carre/l-edito-carre-09-mai-2019>. Consulté le 28 septembre 2019.
- « Technologie. Sur Internet et les réseaux sociaux, des morts bien vivants », *Le Républicain Lorrain*, [s.d.]. URL : <https://www.republicain-lorrain.fr/france-monde/2018/05/21/sur-internet-et-les-reseaux-sociaux-des-morts-bien-vivants>. Consulté le 28 septembre 2019.
- « The Last Message Received », [s.d.]. URL : <https://thelastmessagereceived.tumblr.com/?og=1>. Consulté le 6 novembre 2019.

# Annexes

## Interview n°1

M<sup>me</sup> Marie-Frédérique Bacqué

14 octobre 2019

**Est-ce que vous auriez une piste d'explication sur le fait qu'on ne trouve pas des photos de morts pour les adolescents et les adultes sur internet, contrairement aux enfants morts autour de la naissance ?**

C'est assez simple. On ne montre pas de cadavres sur internet sauf dans le cas des attentats, des accidents et sur certains sites, je crois que c'est *watch die*. Là vous voyez des gens mourir, mais ce n'est pas dans leur volonté de se montrer ou d'être montrés par leurs familles.

**Est-ce que ce fait de ne pas voir, de ne pas vouloir voir, vient d'une tentative d'évitement ou d'une certaine expression de pudeur ?**

Non, pas du tout, ça n'a rien à voir. Dans le cas de la mort d'un proche, il est très important de revoir le proche pour le reconnaître. C'est une question d'identité et c'est une question aussi d'exprimer quelque chose une dernière fois quelque chose auprès de lui, puisqu'on sait qu'il va disparaître définitivement. Donc voir un mort, même son mort sur Internet n'a absolument pas la même fonction.

**Parce que forcément, sur Internet, des gens autres que les proches peuvent le voir.**

Oui mais ce n'est pas cette question là. Si je perd ma mère et que je rêve de la voir sur Internet, vous comprenez bien que je ne vais pas ressentir la même chose que si je vois son corps mort, que je l'approche, que je l'embrasse - beaucoup de gens embrassent les morts - que je caresse ses cheveux ou que je lui prodigue un soin. Vous savez bien que jadis, on faisait la toilette des morts. Vous voyez que tout ceci n'est pas lié au regard mais au contact et à d'autres choses qui se produisent quand on est en présence d'un mort, d'un proche. On veut le reconnaître, on veut échanger une dernière fois avec lui, même si il est mort. Donc vous voyez que tout ceci n'a rien à voir avec une image.

**Et dans le cas des tous petits enfants morts dont on met la photo sur Internet, cela répond à un besoin de revoir ce visage ?**

Non, ça n'est pas du tout la même chose. Le fait de créer une vidéo sur Internet à propos d'un tout petit bébé qui est mort autour de la naissance et je précise bien autour de la naissance, il n'a même pas vécu deux mois, voire il est mort in utero. À ce moment là, le désir des parents c'est de présenter le petit mort à la communauté. Aujourd'hui la communauté elle est augmentée car c'est la communauté d'Internet. L'idée pour le petit mort est d'avoir une reconnaissance universelle de ce petit qui aura vécu seulement quelques secondes voire moins que des secondes sur Terre.

Donc là le désir est totalement différent : il s'agit de présenter l'enfant mort au Monde.

**Dans ce cas précis et pour les sociétés occidentales, on est donc dans une prolongation de ce qui se passait avant au moment du baptême ?**

Oui complètement. C'est pour essayer d'obtenir un accueil de l'enfant. Mais attention, il n'y a pas de rite. Faites attention, ce n'est ni un rite ni une pratique, c'est quelque chose qu'on offre au monde pour retirer du bien-être dans le fait que tout le monde reconnaît que l'enfant est bien né puisque tout le monde peut le voir sur la vidéo qui a été produite.

**Donc ça n'est pas un rituel mais une réponse à un besoin intrinsèque.**

Oui, un besoin des parents de faire exister un enfant qui n'a pas été connu.

**Est-ce qu'on peut imaginer que le numérique soit en passe de devenir une nouvelle façon de communiquer avec les morts ? Qu'il puisse, peut-être pas remplacer le contact physique, mais en tout cas prolonger ce contact pour la communauté ?**

Non, je ne crois pas du tout parce que, comme je vous l'ai dit, les personnes qui ont vécu, même les jeunes enfants ne sont pas présentés morts sur Internet. Tous les sites, tous les réseaux sociaux présenteront des photos des gens, mais vivants. Donc ce ne sont pas des morts.

Imaginez, demain je meurt, sur mon site internet, sur mon Facebook, on postera des photos de moi, pas en tant que cadavre mais en tant que femme vivante. Donc c'est tout à fait différent. Il y a une exception pour les enfants morts-nés qui réside justement dans le fait qu'ils sont morts-nés et qu'ils n'ont pas été connus du monde.

**Mais est-ce que présenter des vivants -qui sont en réalité morts- sur le web ça n'induirait pas une espèce de création d'immortalité qui pourrait avoir des conséquences un peu néfastes à long terme ?**

C'est là que réside toute la question de l'habillage de ces sites, qui doit faire comprendre que la personne présentée ici n'est plus vivante. Ce qui peut se développer c'est justement de montrer par des symboles, des moyens graphiques, que la personne est bien morte et que ce que l'on voit relève du temps où elle était en vie. À mon avis on va juste préciser que la personne est morte, pour qu'il n'y ait pas d'erreurs, que l'on ne cherche pas à communiquer avec elle, et caetera. C'est exactement comme dans les romans, vous savez, où on a un magnifique tableau d'une belle jeune fille, le jeune homme tombe amoureux et réalise ensuite qu'elle est morte.

**Oui c'est vrai que c'est un thème qu'on retrouve beaucoup, Le Roman de la Momie, l'Étrange Affaire Angelica...**

Voilà, le Romantisme, vous connaissez bien tout ça.

**Actuellement, sur Facebook, on a la possibilité de transformer la page d'un mort en page mémorial. Mais il arrive que, par le biais des algorithmes, on nous suggère une personne décédée en tant qu'ami, ou la plateforme nous rappelle qu'il y a X temps, on partageait tel ou tel souvenir avec le disparu. Le réseau social maintient quelque part le mort en vie, artificiellement. Est-ce que ça aussi ça a un impact sur les gens qui restent ou pas ?**

Ça je ne sais pas, c'est le travail des sociologues, mais vous avez peut-être vu l'épisode de Black Mirror, Be Right Back où dans cet épisode les algorithmes peuvent tout à fait nous donner un discours qui soit issu des anciens discours messagers de la personne, c'est tout à fait possible, je crois que les Russes le font déjà.

**Je sais qu'il y a une application qui s'appelle Replika mais il ne me semble pas qu'elle soit Russe. Elle permet de discuter avec un chatbot qui apprend de notre façon de nous exprimer et qui devient au fil des discussions un miroir de nous-même et qui à terme, est sensé servir à nos proches une fois que nous sommes décédés pour qu'ils puissent aller discuter avec lui et avoir l'impression que c'est nous qui répondons.**

C'est tout à fait ça. Maintenant je pense qu'il faut que les gens soient en deuil pour se poser ces questions. En réalité, en amont, on va se dire que c'est farfelu et inutile. Par contre, quand on est en deuil, effectivement les gens peuvent vraiment avoir envie de discuter avec leurs morts. La preuve c'est que quand je reçois des gens en deuil, ils me disent « je suis tellement content de pouvoir parler d'elle/de lui, ça me fait tellement de bien » et leur objectif c'est d'être moins dans un état de choc de façon à pouvoir revoir les photos et les vidéos.

Parce que vous savez bien qu'au début du deuil, voir la photo de notre proche c'est insupportable et ça provoque aussitôt un état de détresse. Alors que petit à petit, quand on parle avec des gens en deuil, ils se sentent bien, en confiance, et ils peuvent se faire plaisir à revoir des images du mort parce qu'ils ont intégré progressivement que la personne était morte, hélas. En revanche, ce que demandent les endeuillés, c'est de pouvoir reparler de la personne morte, de pouvoir la revoir, la regarder. Je pense par exemple à des parents qui ont perdu un enfant et pouvoir revoir leur enfant, vous ne pouvez pas imaginer comme ça leur fait du bien. Mais avant d'y arriver, ils ont besoin de faire un petit travail psychologique parce qu'ils sont trop dans la détresse.

**Parler du mort est en effet essentiel pour pouvoir aller mieux. Mais parler du mort et parler avec lui ou avoir l'impression de parler avec lui, si on prend l'exemple de Replika, ça n'est pas la même chose.**

Non, justement. Moi je vous parle de ce que je fais, de parler du mort avec les personnes endeuillées. Mais le fait qu'elles aillent chercher sur Internet à discuter avec Replika, je suis sûre qu'elles essaieront de le faire mais ça ne veut pas dire qu'elles seront satisfaites. Là, en fait, en parlant du mort en quelque sorte on a l'impression qu'il se rapproche de nous et qu'il est à nouveau dans un statut qui

nous permet d'être rasséréiné par sa présence. Parler avec le mort n'est pas la même chose que parler du mort et c'est quelque chose que l'on voit très bien dans l'épisode de Black Mirror puisque justement, elle l'a son mort. Elle l'a chez elle mais elle l'a mis au grenier parce que ce mort est un poids et qu'elle a fini par faire le deuil de son mari. Et vous voyez que justement, au fur et à mesure du deuil, la nécessité de voir les photos se dissipe.

**En fait, la phase de la photographie n'intervient pas dans un premier temps puisque vous m'avez dit que c'était très dur de revoir une photo, puis elle revient avant de s'évanouir parce qu'on en a plus besoin ou alors juste pour s'en rappeler, par exemple dans une réunion de famille de temps en temps.**

Tout à fait. Et ce qui est intéressant de voir c'est que passé un certain stade, les photos font du bien alors qu'au début elles provoquent la détresse et la tristesse.

**Mais quand quelqu'un meurt et que sa page est transformée ou pas en mémorial, on a beaucoup d'amis qui viennent poster des messages, des photos en hommage quand c'est encore très frais. Ce phénomène là peut-il créer de la souffrance, quand toutes ces photos arrivent d'un coup sur le profil du disparu ?**

Bien sûr mais ça c'est le problème de Facebook, c'est qu'on ne maîtrise rien et c'est là la grosse difficulté. Si je suis en deuil, je vais bien entendu sélectionner les personnes que je vais voir.

D'ailleurs beaucoup de gens font le tri parmi leurs amis. Forcément parce que tous les amis n'étaient pas forcément positifs. Donc oui, si des photos arrivent de façon forcée - et c'est pour ça que Facebook pose un véritable problème - les gens vont tout de suite se désabonner. Ils vont avoir beaucoup de mal à supporter ça puisque ça n'est pas voulu.

**Je prends aussi un exemple - ça n'est pas de la photo mais du contenu textuel – de quelqu'un qui avait perdu sa tante. Un an plus tard, à la date anniversaire, sa mère postait un mot en discours direct sur le mur de la personne décédée en disant « ça fait un an, tu me manques » et il avait été énormément dérangé de voir ça. Est-ce qu'il y a quelque chose qui peut l'expliquer ?**

Si vous avez lu Philippe Ariès, Edgard Morin, tous les grands auteurs sur le deuil, vous savez bien que le deuil en occident est devenu de plus en plus intime. Donc cette relation avec le mort est au fond propre à chaque individu. Donc il est évident que si d'autres relations sont forcées et nous tombent dessus, ça va être insupportable puisque nos relations s'intimisent. Des épitaphes comme « nous t'aimons », « tu nous manques » on les voit dans les cimetières et on les connaît depuis l'Empire Romain. Récemment il y a un site funéraire qui a été découvert en région parisienne et on y a découvert plein de stèles avec des épitaphes de ce style. Mais là, je vais au cimetière, je rencontre ces épitaphes, je les lis ou pas mais je fais ce que je veux. Tandis que là, avec Facebook, on voit bien que tout ceci n'est pas désiré et c'est ça le vrai problème.

**C'est assez paradoxal, car dans l'espace physique on ne voit plus vraiment le deuil. Chacun le vit pour soi, ce qui apporte des problèmes, mais en même temps lorsqu'on est sur Internet et qu'on échange avec la communauté, on peut être amené à voir des choses que l'on ne voudrait pas voir. Est-il possible de trouver un juste milieu ?**

C'est tout le problème et c'est pour cela que le cimetière existe. C'est à la fois un lieu public mais comme vous le savez c'est un lieu qui est caché. Voilà, c'est tout. Et la fonction du cimetière à mon avis n'est pas prête de disparaître puisqu'on l'a vu, la mort c'est quand même insupportable malgré tout et la mort, lorsqu'on voit un corps est quand même assimilée à la violence. C'est pour ça que beaucoup me disent « Est-ce que je dois voir ma mère morte ? », « Est-ce que je dois y aller ? », « J'ai peur d'avoir de mauvaises images ». Je leur demande de se renseigner parce que des images traumatiques ce sont des images de mort violente. Mais grâce à la thanatopraxie il y a quand même un arrangement du corps, du visage pour qu'il soit visible. Donc ce ne sont pas des images traumatiques.

**Pourtant dans certains livres que j'ai lu, la thanatopraxie est assez critiquée pour cette illusion de la vie qu'elle donne alors qu'elle a pourtant l'air d'aider les endeuillés.**

Non elle ne donne pas une illusion de la vie, pas du tout. Vous pensez peut-être aux américains qui mettaient les morts dans des positions de leur vie quotidienne, par exemple un PDG assis à son bureau avec un cigare. Non, aujourd'hui la thanatopraxie ne donne pas l'illusion de la vie, on voit d'abord la personne en position allongée, ensuite les yeux fermés, c'est très important et enfin, les moyens physiologiques permettent qu'il n'y ait pas de dégradation avancée des tissus mais malheureusement il y a souvent des problèmes notamment par des changements de couleur malgré le maquillage ou alors des tissus qui sont gonflés d'eau. Je demande toujours aux personnes comment elles ont trouvé leur mort - sans le formuler comme ça évidemment - mais par exemple est-ce qu'elles l'ont trouvé changé. C'est important que les gens puissent me dire non ou oui. J'ai vu l'autre jour une patiente de 22 ans qui a perdu sa mère qui s'est suicidée et je lui ai demandé comment elle l'avait trouvée quand elle était allée à l'hôpital. Et elle m'a répondu dans un sourire absolument radieux « elle était belle ». Et là je me suis dit vraiment bravo aux garçons d'amphithéâtre qui ont réussi à redonner quelque chose d'esthétique à sa maman qui s'était, en plus, poignardée, c'était vraiment terrible. Et elle a pu voir sa maman et elle a pu la trouver belle. Mais en la voyant belle, elle l'a bien reconnue et elle pouvait s'identifier à elle. Grâce à cela, elle a pu supporter sa mort dans ces conditions. Mais jamais Ô grand jamais les gens ne me disent « oh on aurait dit qu'elle vivait ». Non. Les gens peuvent vous dire, à la rigueur « on dirait qu'elle dort » mais attention, il y a quand même une assimilation entre le sommeil et la mort. Donc non, ils ne croient pas la personne vivante et d'ailleurs tant mieux car ce serait très déroutant s'ils croyaient la personne encore vivante.

**Une dernière question, sur ce silence dans l'espace physique autour du deuil et de la personne en**

**deuil. Je prends l'exemple de ma grand-mère, qui a perdu son mari alors qu'elle était encore très jeune, ma mère avait dix-huit ans, c'était un cancer. Et c'est un sujet qui dans ma famille est extrêmement tabou. Ma mère n'accepte pas que ma grand-mère ne soit pas passée à autre chose, qu'elle n'ait pas refait sa vie. Quand ma grand-mère essaie de parler de son mari, qu'elle va au cimetière pour entretenir un contact avec lui, ma mère trouve qu'elle devrait se secouer et passer à autre chose et d'un autre côté ma grand-mère s'enferme dans une spirale qui n'est peut-être pas très bonne pour elle non plus. Et finalement personne ne s'écoute et personne n'en parle. Et pourquoi, finalement, plus personne n'en parle ?**

C'est effectivement une aberration. Normalement nous avons la Fête des Morts, le 2 Novembre, pour parler ensemble, en famille, de nos morts. Et donc puisque vous êtes vous-même frappée par cette situation familiale je pense que c'est à vous de prendre la parole, de faire le lien avec vos études, de dire que justement vous vous êtes intéressée à ce sujet. Et vous avez pris le nom de Néant, c'est un pseudo ?

**Non c'est mon véritable nom de famille !**

D'accord. Voilà. Vous ferez l'interprétation vous-même, il y a quelque chose de cet ordre là à réfléchir. Moi à votre place c'est ce que je ferais. Comme on arrive dans cette période, c'est l'occasion d'apporter une belle plante à votre grand-père, de parler à votre mère pour qu'elle fasse quelque-chose avec vous et d'avoir un échange en famille sur ce sujet. C'est à ça que sert la fête des morts. Et imaginez qu'on soit au Mexique. Votre grand-mère préparerait des tas de petits plats et de boissons pour des enfants qui passeraient et qui prendraient la place du mort en mangeant les mets qu'elle leur a préparé mais en réalité elle les a préparés pour le mort, et à ce moment là on serait tous contents parce que nos morts sont apaisés et parce qu'ils rentrent dans la société pendant un jour par an, pendant lesquels ce sont les rois.

**D'accord, du coup je comprends mieux une autre chose. Ma grand-mère vivait dans le village où mon grand-père est mort et où se trouve toujours sa tombe sauf que pour des raisons de praticité, mes grands-parents l'ont déménagée près d'eux, dans le Sud de la France, au cas où elle aurait un souci de santé. Et ça je m'en rappelle encore, ça a été un épisode traumatique qui a été lieu de tension de tous les côtés. Ma grand-mère l'a vécu comme un déracinement et un traitement inhumain et ma mère ne l'a jamais compris et pendant un an, toute la famille en a fait les frais. Finalement la proximité avec le lieu de sépulture c'est très important et comment on fait dans une société où pour des raisons professionnelles, on est de plus en plus on est obligé de s'en aller ?**

Voilà, d'où les cimetières virtuels, que je ne trouve pas si mauvais que ça et beaucoup mieux que les réseaux sociaux puisque dans le cimetière virtuel, je choisis d'aller. Je choisis de transmettre.

C'est une forme algorithmique, je peux avoir un tiroir photos, un tiroir vidéo... C'est bien plus

efficace parce que ça respecte à la fois l'intimité et le côté public du cimetière. Donc pour moi c'est vraiment une bonne chose et d'ailleurs les chinois qui ont inventé les cimetières virtuels l'ont fait justement parce qu'ils étaient dans la diaspora, notamment à San Francisco en Californie. Et ils ont mis en place une alternative électronique pour vénérer leurs morts. Par exemple au mois d'avril, c'est la fête des morts chinoise et ils balayent les tombes électroniquement. On voit bien que là ça fonctionne.

**Et ce balayage électronique ça fonctionne comment ? C'est un rangement des photos ?**

**Une ré-actualisation de la tombe ?**

Non. On prend un balai comme sur un jeu vidéo et on balaye la tombe. On effectue ce nettoyage symbolique.

**Quand on observe l'Europe de l'Ouest, on a vu pas mal de cimetières virtuels apparaître au début des années 2000 mais la plupart d'entre eux fonctionnaient sous flash ou ne sont plus supportés par les navigateurs actuels. Donc c'est une initiative qui a l'air de prendre plus à l'étranger en France mais ça pourrait être ça la solution.**

La solution je ne sais pas mais pour les endeuillés actuels ce serait certainement une meilleure chose que les réseaux sociaux. Puis je l'ai vu avec des parents qui ont perdu un bébé. Souvent ils croient qu'ils vont faire un groupe d'endeuillés sur Facebook, un groupe thérapeutique. Mais la vérité c'est qu'ils sont confrontés à une avalanche de photos qu'ils n'ont pas désirées et nous avons prouvé avec une doctorante qui travaille avec moi qu'ils étaient beaucoup plus déprimés, plus choqués par ce qui leur arrive alors que s'ils allaient sur un cimetière virtuel, ce serait bien plus profitable pour eux. Au sens qu'au bout d'un certain temps, grâce à la parole, on arrive très progressivement à supporter les photos.

## **Interview n°2**

**M<sup>r</sup> Martin Julier-Costes**

**28 octobre 2019**

**Est-ce que, selon vous, on compenserait avec l'espace numérique un manque de prise en charge du deuil dans l'espace physique ? Dans la vie de tous les jours, on voit que les gens sont là au début et puis, après un an, le contact s'étirole alors que sur Facebook, on semble avoir beaucoup plus de facilité à communiquer autour des défunts.**

Moi mon travail est de faire parler les gens : il y en a pour qui le numérique est très intégré à leurs vie et d'autres pas forcément. C'est toujours variable en fonction de ce que la personne fait avec ces outils numériques là. [...] Pour moi, en tant que socio-anthropologue ce sont des espaces où les vivants sont. Et les vivants font des choses avec leurs morts dans tous les espaces où ils vivent. Le numérique ne fait donc pas exception et il faut aller voir ce qui s'y passe. Dans ma posture et ma démarche de chercheur, a priori le numérique n'a ni plus ni moins d'impact que de retrouver, par exemple, les lettres de sa mère décédée et de son amant. Ce sont des traces qui sont disponibles, peut-être plus visibles que d'autres, et voilà. Et les vivants devront s'en occuper à un moment ou à un autre. [...]

Il y a quelques années j'avais interrogé une dame dont le père qui avait entre 75 et 80 ans venait de décéder et elle jamais elle n'aurait pensé devoir gérer son compte Facebook. Et là se pose la question de ce qu'on en fait. Soit je le laisse vivre, comme un nombre incalculable de profils Facebook soit j'en fait quelque chose et là c'est un peu compliqué parce que ça pose des questions sur l'espace du numérique mais également les mêmes questions fondamentales : comment est-ce que je fais l'annonce, à qui je la fais, est-ce que j'ai vraiment envie de m'en occuper ? Pour certaines personnes ce ne sera pas très important mais pour d'autres beaucoup plus. Et là, pour parler comme un psychologue, je dirais que le numérique est un symptôme, qui va nous dire où la personne en est dans son processus de deuil. Le numérique est une bonne porte d'entrée et va cristalliser pas mal d'enjeux contemporains sur le deuil aujourd'hui.

**On voit qu'aujourd'hui il y a différentes tranches d'âges qui entretiennent des rapports différents avec Internet et les réseaux sociaux, est-ce que le traitement du deuil sur le web change en fonction de l'âge du sujet ?**

Ça c'est pas encore vraiment très clair à ma connaissance. Aucune recherche n'a encore été faite sur ce sujet qui permette d'affirmer de façon claire qu'il y a des différences. Après il y a une enquête nationale sur le numérique qui a été menée sur les questions de mort sur internet avec un versant statistique et qualitatif. Je vous enverrai le lien.

La différence c'est que les ados et jeunes adultes aujourd'hui, vivent leurs grandes étapes de séparation à travers le numérique. Ce qui change par exemple par rapport à moi. J'ai 40 ans, mon premier grand amour et mon rapport à la mort n'ont pas été vécus à travers le numérique. C'est un changement mais ça ne veut pas dire qu'ils le vivent moins bien ou mieux. Par contre, on constate une difficulté dans la connexion/déconnexion avec le mort. C'est à dire que les outils numériques sont conçus pour capter le plus possible notre attention. Quand on est face à la mort, on pourrait avoir envie de se déconnecter et c'est encore plus dur quand l'application fait tout pour vous solliciter. J'ai plusieurs témoignages de jeunes en deuil qui sont passés par des épreuves de déconnexion. Mais ce qui est une réponse à un problème technique devient aussi un problème symbolique : du coup je me déconnecte du mort. C'est très particulier avec ces outils techniques. Comment est-ce que je fais pour maintenir le lien avec la personne décédée si je ne suis pas sur l'application ?

**Quelle place peut-on avoir pour gérer les traces du défunt ? Par exemple, si demain je perd ma mère, j'ai le choix de prendre ses photos et de les ranger dans un tiroir, de ranger la chambre, de sélectionner ce que je garde et ce que je jette alors que sur Facebook c'est plus difficile de se dire qu'on va désactiver ou supprimer la page parce qu'il y a d'autres collègues, d'autres amis en lien avec elle qui pourront ne pas être d'accord. Les choix intimes qu'on peut avoir à faire dans la gestion du deuil, doivent être gérés Internet avec beaucoup plus de gens.**

C'est tout à fait ça. Pour moi cela renvoie à la dimension publique du deuil. La norme du deuil, aujourd'hui, est l'intime et là vient un outil numérique qui montre que vous n'êtes pas toute seule à vivre cette expérience, que vous dépendez des autres et que vous devez vous justifier auprès d'eux. C'est le même genre de pression qu'on peut avoir par exemple au moment des funérailles, avec une certaine obligation de présence. Et tout comme les funérailles sont publiques, Facebook est public. On sait qui est, qui n'y est pas, qui parle ou pas... Facebook devient un outil de régulation sociale du deuil où l'on s'observe. Effectivement vous ne pouvez pas tout dire parce qu'il y aura un parent, un ami qui sera là pour regarder. Les vivants parlent publiquement, sur le mur. Et après, avec l'outil de la messagerie privée, il y a des choses qui s'écrivent qui sont beaucoup plus intimes et qui relèvent de votre façon intime de gérer le deuil. Certaines expressions du deuil sont plus visibles sur Internet qu'à l'extérieur parce qu'il les rend plus publiques qu'auparavant. Et après, ce qui est rendu visible aussi c'est ce que font les vivants avec les morts. [...] On voit qu'un an après, les endeuillés continuent de parler au présent avec le mort ! Ils y croient sans y croire ou alors ils n'y croient pas en y croyant, mais il y a quelque chose de cet ordre là qui fait qu'en écrivant sur Facebook, peut-être que le mort peut voir ou entendre.

**Vous l'avez dit tout à l'heure mais sur Facebook on contrôle son image, mais quand la personne est morte, il n'y a pas vraiment moyen de savoir si elle aurait voulu que tel ami ou même ses parents puissent voir telle ou telle photo. Du coup où s'arrête l'hommage et où commence la**

**violation de la mémoire ? Est-ce que les personnes que vous interrogez se posent ces questions là ?**

Alors oui c'est des vraies questions que les gens se posent. Par contre attention aux termes, ça ne me viendrait jamais à l'esprit de parler de violation de la mémoire, c'est beaucoup trop violent. Ça peut être significatif pour certaines personnes dans le ressenti. Par contre ça renvoie juste à la question du fait que la mémoire n'appartient pas seulement aux parents. Et donc du coup, tout comme votre identité ne vous appartient pas entièrement, il faut déterminer à qui appartient le mort et qui a la légitimité de dire quoi sur le mort. Et c'est ça qui va se jouer entre les vivants et éventuellement avec le mort. Effectivement dans les usages, papa, maman, les plus proches sont ceux qui sont perçus comme les plus légitimes et en même temps il y aura d'autres gens qui seront bien plus intimes. C'est comme le mariage en fait. Aujourd'hui vous pouvez inviter vos amis et dire qu'ils sont plus importants que vos parents si vous voulez. Et dans le deuil aussi. Les liens électifs des individus peuvent être revendiqués socialement sur le même niveau voire au-delà des liens de sang.

**Donc il y a aussi un travail des vivants à faire pour comprendre que le mort ne leur appartient pas. Et c'est assez significatif parce que dans les expériences de deuil, le mot « dépossession » revient beaucoup. J'ai par exemple lu le témoignage d'une femme qui avait perdu son jeune garçon et qui disait « tous les amis parlaient de leur peine et personne ne s'occupait de moi et je me suis sentie dépossédée de la mort de mon fils. »**

La personne qui décède c'est un fils, c'est un ami, c'est un élève. Une personne est multiple, vous êtes multiple et vous ne jouez pas la même part d'identité dans les différents groupes auxquels vous appartenez. Donc aujourd'hui chaque groupe est légitime. Que la mère ressente ça, c'est inévitable. Mais en même temps pour avoir travaillé là dessus, pas mal de parents me disent « j'étais complètement submergé d'émotions, ça m'a fait énormément de bien de voir que mon enfant avait autant d'amis et qu'ils continuent de venir me voir 3 ans après ». Évidemment que la mère sera dépossédée parce qu'à 14 ans, le fils n'est plus seulement un fils. Vous n'aurez pas le même témoignage avec un enfant de 8 ans. Et là, la différence d'âge va se manifester dans l'évolution de la relation et son expression chez nous. Vous n'aurez pas les mêmes usages dans une autre culture.

**Oui, j'avais lu déjà des choses, notamment sur l'Afrique où certaines morts sont taboues au point où on ne réalise parfois pas de funérailles alors qu'en France ça nous paraîtrait intolérable...**

Ça permet d'éclairer ce qui se passe ici aujourd'hui. Nous sommes des humains, il y a des hiérarchies dans la mort et c'est constaté. Effectivement beaucoup de parents ou de personnes endeuillées vont se sentir dépossédés, traités comme des pestiférés, etc...

**J'avais un peu ce sentiment. Je trouvais cela logique sur Internet parce que les usagers sont plus**

**jeunes. Les morts qui surviennent sont donc beaucoup plus intolérables que pour quelqu'un qui viendrait à mourir de sa belle mort. J'ai l'impression qu'il y a la formulation d'une certaine indignation.**

Complètement. Vous contextualisez très bien, je n'ai rien à redire par rapport à ça. Effectivement le numérique permet de rendre visible quelque chose d'exceptionnel et statistiquement rare !

**Je vais sauter sur un autre sujet mais il y avait un point que j'aurais aimé éclairer dans votre thèse, vous parliez d'un éclatement de signifiés et des rites qui s'individualisent. Et malgré cette individualisation, est-ce qu'on arrive à se retrouver tous ensemble ?**

Alors par définition, la mort c'est le bordel. C'est ça qu'elle crée et elle force les vivants à remettre de l'ordre au milieu. Facebook si vous voulez, permet d'individualiser et personnaliser la perte avec les codes de la communauté sur un espace collectif. C'est ça qui est beau, c'est un outil contemporain qui permet d'individualiser sur un espace commun. Le cimetière c'est ça ! On est en train de réaliser que le numérique est un espace sur lequel reposent les morts. Le côté collectif se retrouve dans tous les espaces auquel le mort appartenait. Pour comprendre comment l'individu est célébré collectivement, il faut aller voir dans toutes ses sphères d'appartenances. Effectivement il y a des temps où on va se regrouper - les funérailles publiques - donc avec un rite funéraire très important, couplé d'autres ritualisations qu'il faut aller voir pour comprendre comment ça se passe. Pour les gens, ça va être important d'aller à la cérémonie publique mais aussi de faire quelque chose de particulier dans une autre sphère. Les gens n'ont aucun mal à exprimer que la relation n'est plus la même. Parce que le deuil c'est aussi la transformation du lien. Pour un être cher, pas pour les connaissances de connaissances. C'est vraiment une transformation du lien, c'est savoir qu'il est mort mais avoir envie d'envoyer des choses, avoir l'impression qu'il entend. Ça c'est des programmes de recherche que j'aimerais bien mener, j'ai un ou deux témoignages de gens qui me disent « j'ai un signe du mort à travers les réseaux sociaux, à travers un dispositif technique ».

**C'est quelque chose qui existait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle quand on a commencé à voir le téléphone arriver.**

Voilà, et donc dans l'analyse il ne faut pas se faire avoir par la fascination pour l'outil technique et le numérique. Les technologies ne sont pas néfastes pour le deuil, c'est plutôt l'usage que l'on en fait et la culture que l'on en a. Par exemple, beaucoup de gens ne sont pas au courant du mémorial sur Facebook et à chaque fois j'ai l'impression de leur apprendre un truc révolutionnaire. Peut-être aussi qu'ils ne se retrouvent pas dans ce dispositif et qu'ils préfèrent faire autre chose. Ceci dit Facebook n'en fait pas une publicité extraordinaire.

**C'est peut-être aussi parce que la mémorialisation va à l'encontre des principes de Facebook finalement. Il faut générer du trafic, de l'attention... Alors qu'un mémorial, plus le deuil avance,**

**plus il devrait se figer.**

Cela reste à voir parce que ça génère du flux tout de même.

**Dans les premiers temps c'est sûr. Mais avant-vous j'ai interrogé Marie-Frédérique Bacqué, qui a un point de vue plus psychologique et elle me disait que dans un processus normal de deuil, arrive un moment où le lien dont on a besoin avec les traces d'un défunt s'intériorise et donc on a moins besoin de revenir sur ce mémorial. Mais dans le cas de Facebook, le mémorial est sur un espace public, c'est beaucoup plus facile d'y revenir.**

Ce qui est intéressant ce serait d'interroger les stratégies des endeuillés pour gérer les modalités d'accès. Après, Marie-Frédérique est une sommité mais ce qu'elle a du mal à saisir c'est que nous sommes dans une société de l'image. Ce qu'elle dit est valable il y a cinquante ans mais aujourd'hui on a 15 000 images à la seconde autour de nous. Notre rapport à l'image a changé et notre rapport à l'image du défunt aussi. Il y a l'image fixe, l'image mobile, le son. Et maintenant on peut avoir la 3D, les hologrammes. Et donc l'image n'est pas la seule et unique manière de réfléchir le deuil. Certaines personnes vont avoir besoin de s'entourer d'images du mort, d'autres vont complètement les rejeter et il faut voir comment il est possible de rester sur internet tout en contournant le mort, de la même façon que l'on éviterait le lieu d'un accident dans l'espace physique. Certains ont besoin de se désabonner et c'est très fort, ça veut dire « je le fais mourir une deuxième fois ». Et comment se débarrasse-t-on de ces traces, comment les archive-t-on ? Comment est-ce qu'on les ritualise dans notre quotidien ? Est-ce qu'on est actif et que l'on décide de supprimer les traces dans un moment un peu solennel ou est-ce que l'on subit en réalisant que ces traces ont été supprimées ?

Dans le deuil il y a autant de choses choisies que subies et c'est là toute la tragédie. On a les endeuillés qui subissent et les deuilés qui sont plus actifs. Il faut bien faire la distinction. Et ne pas oublier tout ce que les gens font pour le deuil. Internet est un espace où des choses se passent et soutiennent le processus de deuil et ne sont pas simplement folkloriques. Pour certaines personnes par exemple, aller regarder tous les jours la page du défunt fera partie du rituel qui leur permettra de tenir face à la perte.

**Je m'interroge aussi sur la question du cimetière virtuel, qui est un espace à part, dédié au mort, sur lequel on peut choisir de se rendre sans risquer d'avoir le mort qui interfère avec nous à un moment où on ne l'a pas choisi. Le problème étant qu'aujourd'hui, ils sont très peu développés en France ou alors ils fonctionnent sous Flash ou alors ce sont des catastrophes en terme de webdesign... Donc ça paraît impossible d'interagir avec son mort sur ce genre de plateformes alors que Facebook, qui a été conçu et reconçu des milliers de fois, permet de faciliter grandement cette relation. Je me demande donc si parmi les gens que vous interrogez certains s'intéressent aux cimetières et s'en servent ?**

À mon sens vous avez compris beaucoup de choses et j'apprécie d'échanger, ça me fait cheminer aussi. Il y a plusieurs choses. Du coup je vais vraiment vous envoyer le... En fait c'est une ANR.

**C'est ENEID c'est ça ?**

Oui, vous êtes allée voir ?

**Alors au tout début de ma recherche j'avais trouvé un pdf de 30 pages sur le projet mais c'était long et avec beaucoup de jargon que je ne comprenais pas encore donc je me suis dit que j'allais le garder pour plus tard.**

Okay alors je ferai un petit bout de recherche et je vous envoie quelques docs là dessus. Ces chercheuses là se sont posées les mêmes questions, avec des constats en 2014 qui restent les mêmes en 2019. Et depuis, chaque année j'ai des graphistes, des webdesigners qui viennent m'interroger en me disant « bah j'aimerais faire un site, un cimetière... » et on ne trouve pas quelque chose qui fonctionne dans les usages en dehors d'une petite communauté mais rien de significatif en terme de fréquentation. Ça veut dire quelque chose mais je ne sais pas exactement quoi. Soit que c'est mal fait, soit que les familles ne font pas du tout ce que le site attend qu'elles fassent... Est-ce que vous connaissez InMemori ?

**Alors non, ça ne me dit rien.**

Voilà, vous avez un Youtube qui en parle. En fait une jeune femme a créé cette entreprise qui travaille avec les Pompes Funèbres et leur propose un outil qui est bien mieux pensé que ce que j'ai pu voir. Elle donne à des familles un outil numérique qui peut devenir physique grâce à l'impression d'un livret très bien fait. Ça permet de faire le lien avec les générations, de garder un lien physique et un lien numérique. Et ça repose la question de la matérialité du numérique aussi.

[...]

**Vous parlez dans votre thèse de jeunes qui parlaient de la mort d'un ami enterré dans le sud de la France alors qu'il était originaire de la région Grenobloise. Ses amis disaient qu'il était « en terre étrangère ». Il y a donc un lieu en fonction de chaque groupe d'appartenance ?**

Oui. Et beaucoup de gens vont vous dire « le cimetière ne me parle pas », d'autres vont vous dire « on a pu mettre ses cendres un peu sur l'Anapurna, un peu dans le lac d'Annecy, un peu dans l'océan Atlantique et c'est super » et d'autres encore qui vont dire « mais c'est pas possible on partage pas le mort comme ça ! ». Effectivement ça continuera à faire jaser un peu tout le monde sur l'appartenance du mort et la légitimité de faire et de dire telle ou telle chose.

**Les avis qu'on peut avoir sur ces rites sont parfois un peu confus... Dans les livres que j'ai lu, certain datent un petit peu. Par exemple le livre de Louis-Vincent Thomas où il parle et reparle sans cesse d'escamotage des rites il est difficile de savoir de quoi il veut parler et de ce qu'il en**

**est aujourd'hui.**

C'est une grande question. Je vais vous dire comment moi je l'ai interprétée, ça ne veut pas dire que c'est la bonne interprétation. Cette génération de penseurs là parle d'escamotage avec un sens très négatif, qui est relié à toute l'histoire de cette discipline là et de sa fascination sur l'Afrique. Alors qu'ils ne font ni mieux ni moins bien que chez nous. Ils se débrouillent et font bien comme ils peuvent. On peut aller voir aussi dans certains pays d'Afrique des choses qui peuvent nous horrifier sur la façon de prendre en charge les morts. Et c'est en partie vrai, si vous allez voir des Pompes Funèbres dans une zone industrielle, ce n'est pas très glamour. Mais dans les usages et les vécus des gens c'est beaucoup plus compliqué. Les psys ne voient pas tous les autres, ceux qui se débrouillent seuls. Leur réceptacle est très intéressant mais il est beaucoup plus centré sur l'escamotage et le négatif. En fait on peut constater qu'il y en a mais si on ne voit pas tous ce que les gens bricolent et font de significatif, on ne peut pas tout comprendre.

Quand j'écoute Marie-Frédérique Bacqué ou Louis-Vincent Thomas, ils m'apprennent beaucoup de choses. Mais sur la réalité que j'observe ils ne m'aident pas à comprendre comment la société tient malgré tous ces gens qui nous disent qu'il y a des problèmes et que ça ne va pas. Ça veut dire qu'individuellement et collectivement, on trouve des solutions.

[...]

**Je m'intéresse à la question de l'image du défunt, dans son état de défunt. Parce que c'est quelque chose qu'on ne voit pas alors qu'il y a eu une époque où elles étaient visibles. Je pense notamment à des photos sur des lits de mort... Je me demande quels buts elles servaient et pourquoi elles ont disparu.**

Je ne suis pas sûr qu'elles aient disparu. Vous tapez selfie et funérailles, vous allez trouver des choses. Il y a des tumblrs qui affichent des adolescents et des jeunes adultes qui prennent ce genre de photos, pour se moquer en disant qu'ils ne savent vraiment pas comment faire. Pourtant, quand on écoute des Pompes Funèbres parisiennes, grenobloises... on se rend compte que les gens photographient leurs morts. Les soignants à l'hôpital peuvent confirmer aussi, qu'ils soient choqués ou pas. Ils prennent des photos avant, pendant et après. Il y a quelque chose de l'ordre de saisir un instant de la mort et c'était déjà là aux débuts de la photographie. À partir du moment où vous considérez que l'outil technique a tout de suite été lié à cette problématique, vous voyez que rien ne change. C'est jugé comme morbide par certains car c'est très très proche de la mort. Mais interrogez n'importe quel photographe, il est conscient du paradoxe dans lequel il est depuis qu'il fait de la photo !

**C'est vrai, il suffit de lire Roland Barthes.**

Voilà, la photo, intrinsèquement est liée à la mort. Après il y a une autre étymologie de l'image qui vient du latin *imago*, le masque mortuaire. Et elle permet d'appréhender l'événement, comme les *memento mori*. Mentalement il y a quelque chose de l'ordre du séquençage du temps. La photo est

clairement liée à ça et les selfies comme montrés sur les tumblrs ont l'air très racoleurs... Et en même temps il s'y joue la même chose. Je me photographie avec le mort pour appréhender un moment qui me dépasse. En même temps je sais que ça va être potentiellement quelque chose qui va me permettre de soutenir l'innommable. Et sur ces tumblr on joue avec les codes du selfie, on joue avec le contexte : la mise en scène où on est beau et le contexte qui est très triste.

**Ça peut sans doute choquer parce l'expression faciale est la même que si on était à la plage ou au Starbucks alors que derrière il y a la réalité pure et dure de ce qui va tous nous arriver et c'est peut-être cet écart là qui est dur à gérer dans la photo.**

Vous décrivez ça super bien. Et du coup ça montre bien que la mort est inappréhensible, on ne peut que la contourner, la mettre en scène et la mimer. Il n'est pas possible de la confronter.

[...]

A propos de la mise en scène et du contournement, les psys nous disent qu'on transforme notre angoisse en peur. Donc le fait de jouer, de s'amuser, permet de contourner l'angoisse et d'en faire de la peur qui est appréhendable. Et avec le selfie un peu décalé, un peu morbide, un peu drôle et carnavalesque on est dans cet ordre d'idée.

Halloween, pareil. Y'en a plein qui disent « c'est une fête commerciale » et en même temps on joue à faire les morts, on introduit les gamins... Oui c'est un truc importé mais on n'explique pas pourquoi les gens continuent de le faire vivre.

**Oui parce qu'on se retrouve, on va voir des films qui font peur, qui vont parler de la mort et sous couvert de s'amuser, c'est aussi exorciser ce qui nous terrifie.**

Exactement.